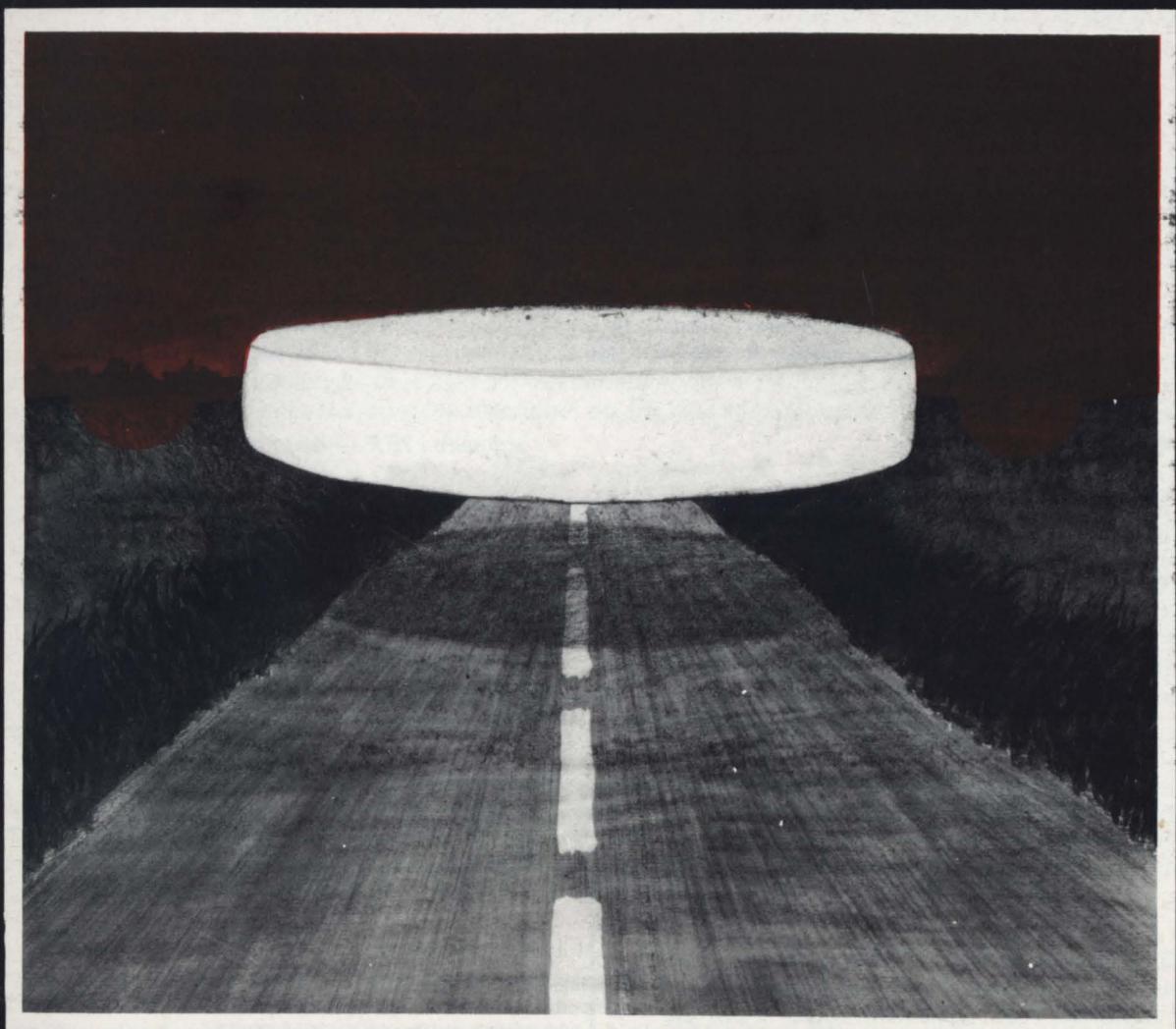


JANVIER
1981
N° 201

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

24^e ANNÉE
LE N° 7,50 F



Q **Un combat
dans la nuit**

→ page 3

Q **Lumières
sur Gallipoli (1915)**

→ page 24

Q **Ci-dessus : DANS LE
LAURAGUAIS (Aude)**

→ page 12

Q **Enquêtes...
Enquêtes...**

Enquêtes...

→ pages 12 à 33

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Un combat dans la nuit.
PAGE 6 : Retour sur l'affaire de Valensole.
PAGE 12 : Nouvelle observation d'OVNI dans les lieux saints dominicains du Lauragais.
PAGE 14 : Retrospective.
PAGE 16 : Charente Maritime 1980.
PAGE 24 : Lumières sur Gallipoli (Août 1915).
PAGE 30 : Un nouveau cas italien de rencontre du 3^e type.
PAGE 33 : Un atterrissage en Italie avec effets électro-magnétiques - et deux êtres.
PAGE 35 : Courrier.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT

(joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

- LUMIERES DANS LA NUIT revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 75 F. — de soutien à partir de 90 F.

ETRANGER : majoration de 14 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDICHER LA PRÉCEDENTE (et joindre 2 F).

TARIFS 1981

Depuis le début de l'année 1979, le coût de notre revue chez l'imprimeur a augmenté de près de 40% ; au début de 1980, seulement 10,50 % ont été répercutés dans le tarif d'abonnement.

A regret, nous nous voyons dans l'obligation de modifier le tarif, en complétant en partie seulement les hausses subies.

Merci à tous ceux qui permettent cette limitation de hausse, soit en souscrivant en soutien, soit en amenant de nouveaux abonnés, ou encore en restant fidèle à notre cause.

POUR CONNAITRE L'ÉCHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

Son COMITÉ DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas fixe, mais essentiellement mouvant.

F. Lagarde

Un combat dans la nuit

Dans les derniers courriers des lecteurs de LDLN* nous avons assisté à une empoignade épistolaire, à coup de références d'articles de presse, d'ouvrages divers, d'articles publiés, cela à propos de date et d'heure véritable d'une observation, dans le but, semble-t-il ?, pour l'un des protagonistes de montrer que le témoin avait vu un OVNI, pour l'autre que l'observation était une méprise. Mais voici qu'à leur tour leurs pédales paraissent se mélanger, et que l'un et l'autre ont commis des erreurs soit sur la date, soit sur l'heure. Il devient difficile pour le lecteur de s'y reconnaître.

Quand par nécessité on a pris conscience du peu de fiabilité que l'on peut accorder à des articles de presse, tant sur la date que sur l'heure, que sur le nom des témoins où le récit exact d'une observation, on peut mesurer combien est vain cet échange de diatribes, d'autant plus que ces éléments se modifient selon les journaux que l'on peut lire, et que les catalogues de faits ressassent le plus souvent comme une litanie ce que les auteurs ont lu ailleurs et qu'ils n'ont pas vérifié.

Il est bien évident que tout un monde sépare celui qui va sur place enquêter, interroger le témoin, examiner les lieux, relever des traces éventuelles, de celui qui, depuis son bureau complice, s'il a pu les trouver, quelques journaux d'époque (pas tous bien sûr) un certain nombre d'ouvrages ou de textes qui sont le plus souvent la copie de copie de ces journaux d'époque, ou enquête à posteriori par téléphone ou par personne interposée.

Pour le spectateur que je suis à propos de cette affaire, il apparaît, non pas dans les textes de ce courrier (et c'est bien regrettable) mais dans le livre "OVNI le dossier complet des rencontres rapprochées en France" par Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon aux éditions Alain Lefevre (pages 86 à 89) que l'un des protagonistes a réellement vu le témoin, a enquêté sur place, a fourni un récit qui paraît complet et cohérent, relatant les traces laissées par ce que j'appellerai le phénomène observé, ainsi que le bruit perçu.

L'autre protagoniste par contre reste très discret sur une contre-enquête qu'il aurait pu éventuellement faire sur place dans les mêmes conditions, et qui aurait ainsi pu motiver le discrédit dont il gratifie cette observation.

Comme par ailleurs la réalité de l'observation ne paraît pas être mise en doute, il aurait semblé que la discussion aurait dû porter sur la nature même du phénomène observé, et non sur des dates ou des heures qui peuvent avoir de l'intérêt mais qui en définitive ne sont que des arguments accessoires, le phénomène pouvant fort bien se manifester avant pendant ou après que X ou Y observent un quelconque objet identifié. Cette carence est sans excuse pour qui prétend se faire juge de la nature d'une observation.

Quand on est placé en face d'une observation, que l'on a étudié les faits, il est toujours permis de faire part de ses convictions personnelles sur le témoignage et sur la nature de ce que le témoin dit avoir vu : mais faut-il encore étayer cette conviction par des arguments de valeur qui la crédiment, c'est ce que paraît ne pas faire l'impréteur de service, et son jugement devient dès lors irrecevable.

Personnellement, après avoir lu l'enquête déjà citée, je n'ai pas grand chose à dire sur la nature et la réalité de ce que Mme Leboeuf, en toute bonne foi, et il faut insister sur cette foi, nous décrit. Les témoignages sont là pour nous montrer qu'elle a été réellement traumatisée par ce qu'elle dit avoir vu, immédiatement après, et plus tardivement ensuite. Je dirai simplement que cette observation, comme tant d'autres, résume

* Voir LDLN 198 p. 35, et dans le présent numéro p. 35.

tout le drame de l'ufologie et en rend l'accès si difficile. Mme Leboeuf a subi une expérience, un vécu, dont elle seule peut rendre compte. Il peut se passer tant de choses à l'extérieur du témoin ou à l'intérieur, que l'on ne peut pas comprendre, qu'il est bien difficile, sinon téméraire, d'affirmer que les évènements se sont passés de telle ou telle manière et de décrire d'après ce que l'on peut en déduire la nature exacte de l'évènement qu'elle a vécu.

Sans aucun rapport avec ce qui précède, je voudrais ajouter quelques commentaires à propos des enquêtes. Il va de soi, dans l'esprit de tous ceux qui auront à en prendre connaissance, qu'une enquête doit être conduite sans arrière pensée, le plus objectivement possible, sans aucune idée préconçue, avec pour seul souci de recueillir le maximum de renseignements pour en faire ensuite une synthèse et en tirer des conclusions. Il faut terriblement se méfier des idées préconçues que l'on rencontre fréquemment en ufologie, comme j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte, et qui obscurcissent l'esprit. Ce n'est pas un travers qui est seulement limité à l'ufologie, il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour se rendre compte qu'il touche tous les domaines. J'ai lu très récemment (1) que certains scientifiques, par ailleurs très respectés et très appréciés par la rigueur de leurs travaux, avaient falsifiés, consciemment ou inconsciemment, les données qu'ils avaient recueillis pour que le résultat concorde avec ce qu'ils voulaient démontrer.

Il faut savoir reconnaître que nous avons tous, même si on ne s'en rend pas compte, un esprit façonné par une certaine forme de culture ou d'éducation, des données de conscience différentes, qui conditionnent notre comportement et qui nous portent naturellement à voir les faits sous un angle très personnel, avec le risque de passer à côté de choses essentielles.

C'est pourquoi il est bon que les enquêtes soient conduites avec au moins deux participants, sinon plus, et quand il s'agit de contre-enquêtes de solliciter autant que cela est possible la présence de l'auteur de la première enquête, afin d'éclaircir ensemble les points qui peuvent paraître obscurs. Ce qui importe en effet quand il s'agit de recherche sans parti pris, c'est la découverte d'une réalité et non la gloire d'un "tableau de chasse" dont la valeur sera tôt ou tard contestée, ajoutant à la confusion dans un domaine déjà bien difficile.

Quand au travail de Mme Gueudelot mit sur la sellette dans le courrier en question, et opposé par l'un des épistolières à la rigueur de M. Jeantheau, je dirais simplement ceci :

Que ce soient Mme Gueudelot, M.M. Jeantheau, Michel ou Vallée... etc... et globalement tous ceux qui publient des catalogues ou des informations ufologiques, personne n'ignore qu'ils font office de copistes, de greffiers, enregistrant les informations parues dans la presse ou ailleurs. M. Jeantheau étant cité, je lui rends hommage pour un travail que j'ai encouragé dans ses recherches sur la presse locale, de 1954 en particulier, ce qui a permis de découvrir un très grand nombre d'observations qui n'avaient pas été reprises par la presse à grand tirage, et de rectifier des erreurs de date que cette même presse avait commis.

Il serait fallacieux, et je dirais mesquin, de les accuser d'erreurs, argument qui pourrait d'ailleurs se retourner contre celui qui l'utilise, quand pour le faire il opposerait des sources analogues d'information : qui tromperait qui ? En réalité, hormis les cas qui ont pu être vérifié sur place, et il en existe un certain nombre, aucun de ceux qui ont relevé et publié une importante liste de témoignages ne se prévaut d'avoir vérifié sur le terrain tout ce qu'il a publié, et M. Jeantheau compris. Je pense qu'il fallait le dire.

Si l'information primaire est erronée, cela bien sûr peut provenir d'une faute de frappe, ou d'une erreur de copie (et quel est celui qui n'en fait jamais !) mais le plus souvent c'est parce que le document qui a été utilisé comportait lui-même des erreurs et l'archiviste ne saurait en être tenu pour responsable.

C'est ainsi, pour reprendre le terme de greffier, qu'au tribunal celui-ci enregistre les déclarations du témoin ou du prévenu. C'est au juge de les vérifier au cours de l'instruction. On n'accuse pas le greffier de faux témoignage.

En ufologie, l'information primaire constitue le document de base à partir duquel l'enquête va pouvoir démarrer. Critiquer celui qui l'a établi est un non sens.

Par contre, celui qui s'érite en juge, qui prétend redresser des erreurs, et c'est son droit, se doit de vérifier lui-même tous les faits et non pas d'opposer des écrits à d'autres écrits dont il ignore à priori (s'il existe) quel est celui qui dit toute la vérité. C'est bien sûr sur les lieux même, en présence du témoin, que son enquête doit se dérouler. Il est de tout évidence que l'auteur d'un tel catalogue de faits dits d'erreur, ou de méprises, est dans l'incapacité humaine, surtout s'il travaille par ailleurs à plein temps, de faire personnelle-

ment toutes les démarches que nécessitent le nombre important de faits cités. S'il le dit, ou le laisse croire, c'est un fieffé menteur.

Quand à ceux qui pourraient le croire, ils sont, ou bien naïfs, n'ayant jamais réalisé le temps que demande une enquête sur le terrain, aggravé du fait que les témoins se situent aux quatre coins de l'hexagone, quand on a eu la chance de pouvoir les retrouver.

En fait, nous sommes nombreux à savoir qu'il y a eu de ces soit-disant contre enquêtes qui se sont passées par téléphone, certaine vaudevillesque d'ailleurs, ce qui, on le conçoit, ne plaide pas en faveur de la rigueur de tout le reste, dont les conditions dans lesquelles les faits ont été recueillis sont ignorées.

Ceci dit, personne n'ignore qu'il existe des méprises qui ont été cataloguées avant qu'elles soient reconnues comme telles, comme il existe aussi des supercheries, et le dire ou l'écrire est peut-être utile, mais c'est enfoncez des portes ouvertes. Il faut par la même occasion signaler qu'il existe des observations bien étayées qui restent inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Ce sont bien celles-là et non les autres qui sont le plus utiles pour la recherche. Je souhaiterais qu'au lieu d'un catalogue de faits douteux, ou en vrac où le vrai voisine avec le faux, que les ufologues dressent un catalogue d'observations irréductibles dont l'intérêt est évident.

Dire ou laisser croire à partir d'un échantillon douteux, douteux aussi par les conditions qui ont présidé à son choix, que tout le reste est également billevesée, est en vérité une bien vilaine besogne. C'est bien cet état d'esprit qui a engendré les diatribes épistolaires dont nous avons été les témoins.

La morale de "ce combat dans la nuit", c'est que l'enquête sur le terrain est le seul critère valable pour émettre une opinion motivée sur la réalité d'une observation.

C'est une vérité d'évidence que pour qu'une enquête puisse avoir lieu il faut avoir appris qu'une observation a été signalée. Il peut s'écouler beaucoup de temps entre l'information qui était disponible, la démarche de l'enquêteur, et la publication du résultat.

Critiquer une information primaire parce qu'elle aurait été reconnue erronée par la suite relève de l'inconscience... ou de l'innocence, à moins que ce soit d'une intention délibérée de dénigrement.

L'information doit être considérée comme un outil de travail et ne pas exiger de lui plus qu'il ne peut donner, comme une clef qui donne la possibilité d'ouvrir une porte derrière laquelle on ignore ce que l'on va trouver. Faire des remarques désobligeantes sur celui qui a fourni cette clef de la recherche est, non seulement injuste comme on l'a déjà vu, mais également un signe de mauvais esprit.

Je souhaiterais pour ma part qu'il y ait beaucoup de Mme Guedelot, à laquelle je vous beaucoup d'admiration pour son travail, qui comme elle s'attaquent, pendant le temps pris sur le repos, à cette tâche écrasante et bénévole qui consiste à ficher toutes les observations dont elle a connaissance, et qui proviennent de livres, de journaux, de revues, de correspondants... etc... et cela depuis de nombreuses années.

Grâce à son travail inlassable il s'est constitué une masse impressionnante de documents qu'elle a généreusement distribué en 6 exemplaires à la limite de frappe de sa machine à écrire, où elle puise pour informer ceux qui ont besoin d'un renseignement, et ont puisé bien sûr les détracteurs pour les fins que l'on sait. Son oeuvre constitue comme un énorme catalogue qui réunit tout ou presque de ce qui a été publié en France comme information ufologique, tant sur notre pays qu'à l'étranger le cas échéant. Une véritable histoire ufologique en somme, avec bien sûr ses ombres et ses lumières comme toute histoire en comporte naturellement.

Au fond, je me demande si je ne devrais pas remercier l'un des protagonistes pour ses remarques acrimonieuses qui m'ont donné l'occasion de traiter du véritable rôle de l'information et de celui irremplaçable de notre dévouée archiviste de LDN.

F.L.

(1) "Science et Conscience. Les deux lectures de l'Univers" Editions Stock 6.10.80 Tiré des actes du Colloque de Cordoue. Intervention de M. Carl A. Meier (page 229) (ancien président de l'Institut Jung. Professeur à l'Université de Zurich.) à propos des travaux de M.M. S.G. Soal et F. Bateman, et de Sir Cyril Burt.

Retour sur l'affaire de Valensole (2 suite et fin)

(1er juillet 1965)

II. - LE POINT DE VUE DU PSYCHIATRE : Examen médico-psychologique du témoignage de M. Maurice M...

Dans le texte présent, nous analysons le témoignage de M. Maurice M..., de Valensole, relatif à un cas d'OVNI rapproché en date du 1er juillet 1965.

Il s'agit d'un examen des pièces du dossier concernant le témoin et son récit, dans le cadre de références de la connaissance médico-psychologique, et à la lumière des acquis de la psycho-physiologie et de la psycho-pathologie. Mais précisons-le - il ne s'agit pas, actuellement, d'une expertise du témoin lui-même, qui jusqu'ici s'est toujours refusé à un quelconque examen psychologique ou psychiatrique. Remarquons, toutefois, en contre-partie, que certains renseignements extrêmement précis et significatifs ont pu être pris, par différents enquêteurs ainsi que par nous-même, auprès de personnes averties et dignes de foi, qui ont eu, ou qui ont encore actuellement, des contacts directs avec lui.

D'emblée, il nous paraît nécessaire d'indiquer les limites d'une telle étude, car nous n'avons pu poser directement de questions au témoin, ni évaluer par le contact quelles impressions il pouvait nous donner au-delà de la chose dite. C'est pourquoi un complément essentiel au présent travail est en cours, dont l'abord impose - soit dit en passant - des modalités de discréption et de tact qui ne peuvent être que longues à mettre en oeuvre. Toutefois, il apparaît que l'ensemble de toutes les pièces du dossier dont nous avons pu disposer dès à présent constitue un matériel déjà assez cohérent, pour que nous puissions en tirer des interprétations à notre avis justifiées, qui font l'objet du présent article.

Cette étude pallie une carence sur un dossier qui n'avait jamais été interprété sous un tel angle depuis quinze années ; cette mise au point devrait permettre d'éviter la tentation de certaines personnes non averties de l'expérience psychiatrique, de se livrer à des interprétations légères et parfois tout à fait saugrenues.

Nous devons signaler que notre but n'était pas de trancher catégoriquement à propos de la réalité des faits, mais de compléter l'interprétation des événements par un éclairage psychologique. Sous cet angle, nous nous sommes abstenus de toute considération particulière sur l'OVNI et ses occupants allégués, les traces au sol, etc, pour ne rester qu'au niveau de la phénoménalité de l'expérience relatée par le témoin.

(1)Rappelons qu'il s'agit d'un pseudonyme, imposé par le fait qu'une étude psychologique plus approfondie du témoin est en cours.

Enfin, précisons que ce travail, réalisé en toute indépendance d'esprit, ne doit aucunement être considéré comme un vague «certificat de complaisance» décerné aux ufologues convaincus. Il ne faut y voir que le fruit d'une collaboration judicieuse et nécessaire entre enquêteurs objectifs, et spécialiste de la phénoménalité psychologique et de l'expérience testimoniale.

Par là même, nous avons pu constater qu'une telle étude pose plus de questions qu'elle n'aide à en résoudre, mais n'est-il pas important de stimuler d'une manière adéquate la réflexion du chercheur ?

PLAN D'ETUDE

Le témoin relate une expérience vécue ponctuellement et intégrée dans le cadre d'une personnalité spécifique, laquelle sera plus ou moins profondément remaniée par cette expérience.

Aussi, pour être exhaustif, nous tiendrons compte de l'ensemble de ces facteurs psycho-dynamiques analysés en trois phases distinctes.

La plus longue partie sera consacrée à la «rencontre» du sujet, laquelle est notoirement particularisée par des modifications de la psychomotricité. C'est pourquoi, malgré la continuité de conscience évoquée par le témoin, il nous paraît difficile d'analyser sous la même coupe du microscope des états successifs différents de son psychisme.

Il nous est apparu judicieux de fragmenter cette période de rencontre en trois phases étudiées séparément :

I. La phénoménalité d'approche du témoin jusqu'à ce que nous nommerons la rupture de la motricité volontaire.

II. Les événements vécus sous suspension motrice, tels qu'ils sont relatés jusqu'au retour *ad integrum* du fonctionnement psychique.

III. La période consécutive où s'organisent des modifications transitoires ou permanentes déclenchées par la scène.

ASPECTS GENERAUX SUR LA PERSONNALITE DU TEMOIN A L'EPOQUE DES FAITS.

M. Maurice M... se présente comme un homme de 41 ans, cultivateur, marié et père de deux enfants. Nous noterons :

1^o - Pas de notion d'antécédents neuro-psychiatriques
Aucun antécédent neuro-psychiatrique n'a été mis à

jour au cours des multiples interrogatoires du sujet, de ses proches. La mémoire du bourg où il réside n'en recueille aucune trace.

2^o - Pas de prédispositions particulières de la personnalité - Il n'a jamais été rapporté chez le sujet d'anomalies de l'humeur de type : excitation psychique, exaltation, ou au contraire éléments dépressifs. Pas de notion de repli sur soi, de préoccupations étranges, de bizarrie du comportement. L'attitude au sein du milieu social et familial ne montre pas de désir de valorisation exacerbé, de recherche du spectaculaire ; aucune fantaisie, aucun trait imaginatif, aucun théâtralisme ne sont notés.

3^o - Pas de modifications récentes dans le contexte socio-familial, susceptible de déclencher des troubles réactionnels - Le contexte familial est stable, le sujet est bien intégré dans son milieu rural. L'ambiance professionnelle n'évoque aucun conflit, l'épisode des «voleurs» (brins de lavandin arrachés) entraîne une attitude concrète adaptée à la réalité : M... surveille discrètement son champ «sans haine et sans arme», cette situation de frustration ne révèle en lui aucune intentionnalité morbide.

4^o - Pas de conflit intra-psychique - La période qui précède les événements n'est marquée par aucune tension intra-psychique, aucune angoisse, ni aucun signe de défense névrotique particulier. Notons au passage que le sujet ne présente pas de croyance religieuse exacerbée.

5^o - Pas d'habitus éthylique - Ceux qui ont pu interroger le témoin ou ses proches n'ont jamais décelé d'appétences éthyliques, d'éléments d'imprégnation chronique même discrète, ou de tendances aux ivresses épisodiques.

Conclusion : A l'époque des événements, M... présente une personnalité cohérente et bien structurée, il est bien adapté à son milieu familial, au contexte social du bourg où il réside, et à un travail indépendant en milieu rural. Il donne l'impression d'un tempérament moyennement extraverti lié à un mode de vie pragmatique. Aucun syndrome d'ordre neurologique, psychotique ou névrotique n'est décelable dans l'ensemble des éléments que nous avons pu examiner.

ETUDE DE LA PHASE DE RENCONTRE JUSQU'A LA RUPTURE DE LA MOTRICITE VOLONTAIRE

Nous allons étudier la phénoménalité d'approche du témoin jusqu'à l'apparition de cette rupture. Ce faisant, nous insérerons des données psycho-pathologiques comparatives afin de pouvoir juger si cette rencontre se place ou non dans un cadre sémiologique ou nosologique particulier.

Sur un mode pratique, analysons d'abord une à une les modalités psychiques mises en œuvre au niveau neuro-psychologique.

Pour le témoin, l'appréhension de la scène extraordinaire se fait progressivement, sans rupture avec le vécu précédent, et il est des plus importants de remarquer que la scène est d'abord perçue avec une totale continuité de l'ensemble des structures de la conscienc-

ce : la perception, le cours de la pensée, l'élaboration du jugement, et leur mémorisation, ne sont aucunement interrompus ni altérés.

Au niveau de la perception, le premier signal est auditif, sous la forme d'un son caractérisé à fréquence aiguë, continu, «strident». C'est ce premier élément inhabituel qui attire l'attention du sujet dans la direction donnée. Puis, la perception devient visuelle, et évolue au cours du rapprochement.

L'objet est d'abord vu de loin, partiellement, ce qui induit une erreur d'interprétations (une voiture) ; puis, après l'approche du sujet à quelques mètres, c'est une scène qui est vue dans sa totalité avec objet complexe et personnages. Remarquons bien le caractère complet de cette perception, et cela, dans le triple aspect d'un déroulement spatio-temporel progressif d'une vision qui devient globale et exhaustive, et enfin qui scrute les détails les plus précis. Il n'y a aucun flou, les contours sont nets, les volumes et l'organisation dans l'espace sont pleinement cohérents. La description donnée est à un tel point concrète, que le lecteur peut en dessiner une image précise et détaillée.

Cette perception est relativement prolongée, vraisemblablement au-delà d'une minute (qui est le temps nécessaire pour parcourir 80 mètres).

Enfin, insistons sur le caractère complexe de la scène objectivée de près : objet ovoïde, personnages dysmorphiques ; cette perception nécessite une attention soutenue, d'autant plus que tous ses éléments sont incongrus par rapport au bagage culturel du sujet.

Examions maintenant les caractéristiques au niveau de l'intellect et du jugement. Le sujet ne présente aucun dérangement de son jugement, il n'y a pas de retentissement sur le comportement. Le témoin se pose en observateur intrigué, mû par la curiosité ; et, face à l'incompréhension, il n'y a pas d'*a priori* ni de désir de participation, c'est l'étonnement qui prime au niveau de l'intellect.

Quant au niveau émotionnel et affectif, aucune particularité n'est notable : il n'y a pas émergence massive d'angoisse ni de crainte, seulement une banale appréhension fort naturelle dans ce contexte ; inversement, pas de sentiment d'élévation. L'ambiance affective n'a pas de caractère hostile ou fantastique, elle émane une certaine neutralité. Quant à l'humeur, elle ne manifeste pas de variations ni dans l'excitation, ni dans la dépréciation.

Analyse comparative avec la psycho-pathologie - Objectivons d'abord les données sous l'angle sémiologique.

A. L'illusion . - Rappelons que l'illusion se définit comme une perception visuelle, mais dénaturée et déformée par le sujet qui la reçoit. Elle n'est pas rare chez le sujet normal, mais ce sujet peut, s'il le veut, n'en être pas dupé, car il la corrigera par une simple mobilisation de ses facultés perceptives et intellectuelles

Dans le cas de notre témoignage, nous discuterons plusieurs caractéristiques :

1^o - La durée prolongée d'objectivation de la scène, accompagnée d'une mobilisation du sujet, n'est pas en faveur d'une perception distordue. Contre-preuve en est donnée dans le mécanisme psycho-perceptif qui fournit l'illusion d'une « Dauphine », qui sera ultérieurement corrigée.

2^o - La complexité de la scène mettant en jeu une attention soutenue pour une perception continue nécessitant l'adaptation de la motricité gestuelle et oculaire, met à l'abri d'une illusion. Le rapprochement à quelques mètres confirme cet aspect.

3^o - Enfin, rappelons que l'illusion procède par projection de facteurs intrapsychiques, or rien dans l'objectivation de la scène rapprochée ne semble émaner du bagage culturel du sujet.

Conséutivement, il est possible d'affirmer que la scène étudiée n'est aucunement du registre de l'illusion.

B. L'hallucination. - L'hallucination se définit comme une perception sans objet. Mais en fait, il est plus justifié de parler d'une expérience hallucinatoire définissable comme un vécu psychologique particulier amenant un sujet à se comporter comme s'il éprouvait une sensation ou une perception, alors que les conditions extérieures normales de cette perception ne se trouvent pas réalisées.

D'autre part, l'hallucination est rarement un symptôme isolé, mais est partie intégrante d'un ensemble de modifications psychiques au cours desquelles, dans une ambiance de désagrégation de la conscience, elle émerge, accompagnée d'importantes distorsions affectivo-émotionnelles allant jusqu'au registre de perturbations comportementales majeures.

Lorsqu'elle survient à minima, isolée, l'hallucination est toujours doublée de l'adhésion profonde du sujet et de l'interprétation immédiate sur sa valeur, ce qui fait dire au psychiatre Henri Ey : « L'hallucination est un délire ».

L'hallucination obéit à certaines lois telles que : distorsions, déformations, métamorphoses ; elle se conforme à certains objets privilégiés : animaux terrifiants, ombres menaçantes ; elle est influencée par des thématiques sous-jacentes : persécution, syndrome d'influence, messianisme.

Mais le monde hallucinatoire se caractérise par la rareté des formes visuelles - au profit des formes auditives -, et lorsque les premières se rencontrent, elles sont pauvres morphologiquement, peu luxueuses en détails, en précisions fiables.

Pour terminer, il faut signaler d'importantes particularités concernant le récit de l'halluciné vis-à-vis de son expérience : la narration est toujours inflationniste sur le plan de l'objectivité, mettant en valeur les caractéristiques affectives, interprétables, au premier plan ; et laissant sur l'image un flou, des incohérences, des discontinuités. Par la suite, le récit sera lui-même remodifié par le travail délirant sous-jacent, car avec

l'hallucination, nous sommes au cœur de l'expérience psychotique.

Comparons ces quelques données au témoignage de notre agriculteur.

Nous avons vu qu'en aucune manière, les structures de la conscience ne sont altérées, le Moi conserve son intégrité, l'instinct et le jugement sont intacts, les affects ne sont pas perturbés, le comportement reste cohérent.

Un autre élément fondamental est la neutralité absolue du sujet par rapport à la scène qui est vécue comme extérieure au sujet, et ne s'intègre à aucune expérience ou thématique délirante. Cette neutralité est l'indice le plus sérieux de l'absence chez le sujet d'implication dans un processus psycho-affectif pathologique : il contemple la scène qui se déroule au-delà d'une vitrine d'incompréhension, tandis que l'halluciné franchit toujours cette barrière pour pénétrer dans cet Ailleurs où réalité et monde hallucinatoire se confondent.

Notons encore la constance des perceptions, que nulle transformation ou métamorphose ne vient modifier ; bien au contraire, la scène objectivée présente un dynamisme interne cohérent, inexistant dans le monde hallucinatoire. Rappelons cette finesse des détails, cette précision des formes, qui n'ont rien de flou ou d'incompréhensible, et que nous ne pouvons rapprocher des modalités d'absurde et d'indéfinissable de l'hallucination.

Enfin, nous finirons par la constance du souvenir du témoin, bien opposée aux caractéristiques mnésiques des hallucinations qui s'altèrent ou s'amplifient sous l'effet des affects ressurgissant et modelant chaque narration. Dans l'esprit du témoin, il demeure toujours une distance critique par rapport à la scène perçue, qui est bien loin de la franche adhésion du délirant. C'est cette distance que le témoin exprime dans ses réticences à raconter ce qu'il a perçu, car il saisit bien que pour toute personne « sensée », il y a, de l'extérieur, quelque chose de trop incongru qui fait évoquer la « folie », et qui ne peut être partagé qu'avec celui qui aurait connu une expérience semblable

Nous pouvons conclure qu'aucun mécanisme hallucinatoire n'est repérable dans le récit du témoin, et cela nous est d'autant plus facile que nous savons que les hallucinations se produisent au décours de processus psychotiques aigus ou chroniques, dont aucun signe n'a pu être détecté chez notre agriculteur depuis quinze ans.

C. L'hallucinose. - Ce processus se définit comme une hallucination qui serait reconnue comme phénomène anormal au moment même où il se produit. Il y a donc conscience du trouble, et non adhésion du sujet.

Chez notre sujet, cette forme clinique est par définition éliminée dans la mesure où la scène apparaît comme circonscrite et extérieure au témoin qui n'a jamais douté de la qualité de ses fonctions perceptives.

(Les images hallucinées - type phosphène - sont également mal différenciées, floues, informes : défilé de plages colorées, etc.)

D. Aspect différentiel avec une production imaginative type mythomanie ou canular. - Nous groupons ici l'ensemble des productions imaginatives qui se caractérisent par la tendance à inventer un scénario qui n'a pas été vécu. Ce registre inclut la fabulation que le sujet se persuade lui-même d'avoir vécue, jusqu'au canular où le sujet exploite des ressources imaginatives qu'il sait avoir construites. Ces aspects ont en commun de mettre en œuvre de puissantes capacités inventives marquant l'hypertrophie de l'imaginaire.

Mais de tels récits surviennent sur un terrain particulier, où le caractère imaginatif domine ; les sujets ont une tendance particulière à déformer la réalité, à raconter des « histoires énormes », et l'on retrouve toujours chez eux des traces de ces exagérations du discours, qui alimentent la rumeur locale. On est loin du tempérament de cet agriculteur à l'esprit pragmatique qui demeurera toujours fuyant au contact, et avare en renseignements.

Ces récits imaginatifs visent toujours un certain bénéfice affectif ou matériel : désir de valorisation, captativité affective, voire simple recherche de gains financiers. Rien de cela n'a pu être évoqué chez le témoin, qui sera le premier gêné de l'affaire et aura tendance à éviter les conséquences négatives de son implication. Aucune frustration source d'une telle quête intéressée n'est décelable chez le témoin.

L'un des principaux caractères de ces productions imaginatives est d'être particulièrement centrées sur le sujet et d'en permettre une somptueuse valorisation. Dans la scène analysée, il n'y a rien de gratifiant pour l'intéressé : sa situation de spectateur immobilisé n'a rien d'enviable, l'absence relatée de communication avec des êtres semblant refléter une bienveillante moquerie est du registre d'une situation assez frustrante.

Enfin, signalons que les productions imaginatives sont souvent abordées avec facilité par le narrateur qui n'est pas avare de renouveler le récit de son aventure - récit qu'il brode souvent de détails nouveaux, en fonction des appétences de l'auditoire. Cette tendance à l'exagération et à l'amplification, qui a fait naître les fantasmes, persiste toujours. Si bien que lorsque l'on compare les versions successives, on est toujours embarrassé de détails supplémentaires et contradictoires. Nous sommes loin des sollicitations extrêmes, nous voulons dire l'usage de l'uniforme qu'il faut imposer au sujet pour vaincre ses réticences de narrateur !

Nous pouvons conclure que l'aspect imaginatif ne ressort, ni du récit, ni du témoin qui semble être la première victime de cette rencontre incongrue.

E. Aspect différentiel avec les états oniriques, oniroïdes ou confuso-oniriques. - Ces états se manifestent par des troubles de la conscience où la destructuration du psychisme est à un stade évolué, libérant une infiltration onirique dont les caractères d'incohérence et

de distorsion sont proches de ceux du rêve. Un état de confusion plus ou moins profond altère le contact avec la réalité et empêche toute capacité de conservation mnésique précise. Nous n'avons rien de tout cela chez notre sujet.

F. Diagnostic différentiel avec des manifestations épileptiques partielles de type sensoriel pur. - Nous signalerons simplement l'amnésie consécutive à ces crises, où le sujet sait vaguement avoir vécu quelque chose, mais ne peut pas dire quoi. Ces symptômes se manifestent dans le cadre d'une maladie épileptique qui n'a pas de substrat chez M...

En conclusion, nous pouvons affirmer que la première période étudiée ne présente pas de particularités symptomatologiques notables, et que nous ne pouvons, en aucun cas, déterminer l'existence d'un syndrome névrotique, psychotique ou neurologique.

ETUDE DE LA PHASE DE RENCONTRE VÉCUE SOUS SUSPENSION MOTRICE.

Cette période débute à la mise sous incapacitation motrice du sujet, et se termine avec la libération de cet état.

Il s'agit là d'une séquence très particulière, du fait de cette rupture atypique dans les structures neuropsychiques, qui atteint à minima les voies motrices de l'activité télécinétique.

Une autre caractéristique de cette période est un élément négatif : l'absence très surprenante de réactions affectives, à en juger par les déclarations du témoin. Et l'on pourrait aussi bien parler d'une incapacitation affective transitoire, qui se résoudra lors de l'apparition d'une grande angoisse terminale peu après la disparition de l'engin.

L'incapacité motrice du témoin débute brusquement, et peut être décrite comme un phénomène de suspension de l'initiative motrice, avec incapacité totale de se mouvoir spontanément, respectant l'activité posturale, le tonus, et sans modification de la conscience.

Sur le plan neurophysiologique, ces mécanismes de suspension motrice font appel à des données complexes de relations inter-corticales et cortico-sous-corticales avec les noyaux gris de la base. Si la motricité a pour siège l'aire de Rollando au niveau cortical, d'autres régions du cortex jouent un rôle suspenseur sur les mouvements existants, c'est le cas du gyrus inférieur et de l'aire 4S qui est une bandelette proche des aires 4 et 6 de Rollando.

Quant aux noyaux gris, eux-mêmes liés par des afférences au cortex moteur et à l'ensemble des structures corticales, ils interviennent par des interrelations complexes.

On sait que la destruction de certains noyaux striés comme le striatum ou le pallidum entraînent des états de suspension motrice de type acinésie (absence de mouvements), ou une inactivité de type cataleptique avec conservation des attitudes.

D'autres structures comme le noyau caudé ou le putamen provoquent par stimulation des «réactions d'immobilisation attentive» (Brady), par action inhibitrice des mouvements spontanés corticaux (effet suspensif sur l'électrogénèse corticale).

Bref, s'il semble à l'heure actuelle impossible de déterminer avec précision quelles structures et quels mécanismes sont en jeu dans la suspension motrice du témoin, l'on peut toutefois suspecter un effet de sidération ou de stimulation sur ces structures corticales ou nucléaires.

Remarquons aussi, dans ce cadre, l'absence de manifestations vago-sympathiques (tachycardie, sueurs, frissons, sensation de froid, etc) qui sont un bon indicateur de la faible participation psychogène dans cet état.

Cela nous conduit à penser que cette suspension motrice est bien un phénomène induit et provoqué de manière extérieure. Signalons par exemple que des états voisins peuvent être provoqués par hypnose sous suggestion - mais dans des conditions toutes particulières, chez certains sujets seulement, et après une préparation longue et adaptée. Ces états d'hypnose se manifestent aussi par la possibilité de provoquer des états de simulation de scène vécue, par exemple par visualisation suggérée. Inversement, un certain degré d'amnésie provoquée peut-être induit, mais plus ou moins réversible. Ces états peuvent aussi provoquer une extraordinaire «plasticité imaginative», où la mémoire et l'imagination se mêlent, entraînant une altération de la réalité vécue. Comme l'a remarqué Lyn Cooper, un phénomène de distorsion du temps vécu (condensation ou dilatation) accompagne ces états ; ce phénomène pourrait s'apparenter au flou horaire signalé dans l'emploi du temps évoqué par le sujet.

Ces corrélations avec l'hypnose n'ont certes pas grande valeur explicative, mais nous permettent d'aborder - avec circonspection - ce qui a été perçu et vécu par le sujet lors de cette phase. D'une part, il demeure possible - mais non certain - que l'expérience vécue ait pu être remodifiée, transformée d'une manière qui ait échappé en partie ou en totalité au sujet ou à ses capacités mnésiques. D'autre part, comme l'ont suspecté certains enquêteurs, il peut y avoir quelques particularités des événements qui ont été délibérément dissimulées par le témoin, pour des raisons personnelles, correspondant à la censure de son jugement (1).

Malgré ces réserves, nous pouvons tenter une analyse du récit de M... relatif à cette phase d'incapacité motrice.

La conscience conserve l'apparence de continuité, cela devant être considéré avec les réserves précédentes. Les activités perceptives demeurent semblables, l'activité auditive («gargouillis» émis par les êtres) est coordonnée à l'activité visuelle ; et tout ce que nous

avons signalé quant à la cohérence interne du scénario et à l'absence d'éléments pathologiques de la première période, demeure valable. En particulier, les événements décrits comme un scénario de départ des êtres dans leur engin ne participent d'aucune manifestation morbide.

Il est à noter l'existence d'idées intuitives dans l'esprit du sujet, mais qui ne prennent aucun caractère d'exagération. Il s'agit, d'une part, du caractère «bienveillant», «non agressif», des personnages, qui est cohérent avec l'absence d'hostilité manifeste de la scène décrite ; il s'agit, d'autre part, de l'impression de «toute-puissance» de ces êtres, qui est cohérente avec le caractère extraordinaire de l'engin, du «tube» paralysant et des personnages, lequel suggère logiquement d'importants pouvoirs. On peut émettre l'hypothèse que c'est autour de ces deux idées intuitives, que se développera *a posteriori* le sentiment religieux du témoin vis-à-vis de ces êtres et de ce qu'ils peuvent représenter.

Hormis ces deux idées intuitives, il n'y a pas d'interférences imaginatives ou d'interprétations ; et - tout au moins à ce que nous en savons - la scène reste absolument séparée de toute référence au vécu personnel du sujet, qui demeure «neutre».

Sur le plan affectif et émotionnel, l'absence de toute réactivité particulière prend un caractère paradoxal, et nous avons vu qu'il faut aussi soulever le problème d'une éventuelle neutralisation psycho-affective transitoire du témoin.

Ultérieurement, après un laps de temps difficile à préciser, à la suite de la disparition de l'engin, une importante angoisse émerge, liée à la persistance inquiétante de l'incapacité motrice, avec crainte de la mort. Il s'agit là d'une véritable angoisse métaphysique engendrée par l'impuissance d'une conscience lucide à mouvoir un corps devenu inerte. Cela est proche de l'angoisse des emmurés d'une catastrophe ou de celle décrite par les patients après l'anesthésie lorsque la conscience s'éveille avant que les effets paralysants de la curarisation ne se soient estompés. Cette angoisse est une réaction normale, et situe bien le retour du sujet à une réactivité psychique adaptée.

Puis, survient la période de «dégel» de la suspension motrice avec un retour progressif des capacités de mouvement volontaire, débutant aux extrémités et s'étendant au reste de la musculature. Avec ce retour *ad integrum* de la psychomotricité et des capacités volontaires du sujet, s'achève cette seconde période qui s'avère la plus complexe à analyser et la plus atypique.

Insistons, pour conclure, sur le fait qu'au plan de la comparaison avec la psychopathologie, l'hypothèse que nous avons émise, de l'existence possible d'états de conscience et peut-être de comportements plus complexes que ceux relatés, ne semble jeter aucune

ombre sur le caractère de cohérence interne de la phase étudiée, où il semble difficile d'insérer des modifications de type rétrograde, en raison de la particulière cohérence d'une conscience globale et précise. De telles modifications n'auraient d'ailleurs fonctionné que dans un sens amnésiant, ce déficit mnésique restant incomplet et non définitif.

Il nous faut signaler cependant l'existence d'états voisins de l'incapacitation motrice, connus en pathologie sous le nom de catalepsie, et retrouvés au cours de certaines formes d'hystérie ou de schizophrénie. Lors de l'hystérie, il s'agit d'un sommeil cataleptique, symptôme inséré dans le déroulement d'une affection assez grave marquée par des troubles de la conscience importants, et prenant la forme d'une régression, d'un évitement de la réalité. Dans la schizophrénie, les manifestations cataleptiques sont noyées dans un tableau de troubles du tonus musculaire nommés catatonie. Or, nous avons vu que notre sujet ne présentait aucun de ces signes.

ETUDE DE LA PERIODE FAISANT SUITE A L'OBJECTIVATION DE LA SCENE DE «CONTACT»

Nous étudierons ici les phénomènes transitoires ou définitifs consécutifs à cette objectivation.

Il s'agit d'abord de manifestations neuropsychologiques prolongées mais rétrocessives : les tremblements d'hypersomnie qui se sont déclarés avec un temps de latence de quatre jours.

Les tremblements, affectant les extrémités, semblaient être assez fins et de repos, à en juger par les descriptions qu'en ont données les enquêteurs. Rappelons à ce propos que dans les noyaux gris précédemment cités, on trouve la zone trémogène mésencéphalique dont la destruction ou l'atteinte provoquent un tremblement de type semblable. Mais peut-on voir là une rémanence des modifications neurophysiologiques envisagées précédemment ? Ou bien devons-nous évoquer la notion de tremblements émotionnels psychogènes consécutifs au «traumatisme» psycho-affectif ?

D'autre part, il est curieux de constater que ce tremblement est associé à des troubles du sommeil - mais à ma connaissance, personne n'a demandé au témoin s'il ne faisait pas simplement un abus de café pour vaincre son impétueuse somnolence, ce qui aurait pu provoquer cette trémulation.

L'hypersomnie est à ranger dans le cadre d'une modification de la physiologie de la vigilance, avec prolongation de la durée du sommeil, somnolence, et il semble s'agir d'un hypo-éveil plus que d'un hypersommeil vrai (sommeil ne dépassant pas le stade II, fréquent après un traumatisme crânien par exemple). Malheureusement, aucun enregistrement électroencéphalique, ni aucun dosage biochimique, ne peut étayer ces réflexions. Là aussi, on peut être partagé entre l'hypothèse d'une période de réparation psy-

sologique après un certain «traumatisme» cérébral, ou celle - plus douteuse - d'une période de régression affective dans la léthargie récupératrice.

Mais en fait, si l'on regroupe cette triologie symptomatique que sont : la suspension motrice, l'hypersomnie et les tremblements, cela fait plutôt évoquer une effraction particulière des structures neurophysiologiques et sa récupération ultérieure.

Etude des conduites prolongées et définitives. - Sur le plan psychologique, le témoin s'est toujours montré réticent, voire fuyant, pour aborder son affaire auprès d'inconnus qui le sollicitent aux titres les plus divers. Ces réticences ne sont pas seulement liées au désir de tranquillité du sujet, mais aussi au profond sentiment de secret de cette expérience vécue comme religieuse. Nous pouvons percevoir dans ces modifications un processus intrapsychique d'intégration profonde de cet épisode de sa vie, avec émergence d'un fond religieux - la scène vécue ayant servi de déclencheur à un processus d'introversion et de globalisation comme dans les rêves de mandala signalés par Jung. De là, ces comportements intuitifs, ce sens du sacré concernant le champ de l'atterrissement, attitudes qui n'ont fait que se superposer au pragmatisme que le sujet n'a jamais perdu.

Notre témoin est ainsi «contacté à minima», ou «contacté avec Soi», noué avec l'*«Ailleurs»*, par une expérience personnelle intransmissible qui ne peut que lui renvoyer sa propre dimension intérieure.

Cependant, après une première enquête indirecte menée récemment sur le témoin par nos soins, nous pouvons aussi affirmer qu'il s'agit d'un «contacté» sujet à la même phénoménalité que les autres «contactés» les plus classiques de l'ufologie - mais un «contacté» de l'Ombre, qui garde pour lui son vécu et l'a intégré d'une manière non dérangeante à sa culture de la même façon que nos ancêtres savaient côtoyer les Dieux sans s'en importuner.

En conclusion, nous avons pu constater, suite à l'analyse exhaustive des documents concernant le témoin, que l'expérience vécue par ce dernier ne ressort d'aucune sémiologie neuro-psychiatrique. A minima, nous pouvons conclure que cette expérience ne participe d'aucune affection neurologique ou psychiatrique.

Venant corroborer cela, signalons l'absence avérée de manifestations cliniques ultérieures sur une durée de quinze années : le sujet s'est toujours montré adapté, stable, et conforme à une discréction opportune en une telle occasion. L'intégration de cette expérience qui aurait pu être délabrante pour certains, semble avoir été parfaitement bénéfique et harmonieuse à long terme pour le sujet, lequel se déclarait récemment très satisfait de sa vie «hormis un ou deux "fadas" (sic) qui viennent mensuellement le déranger».

Juillet 1980

(1) Les conclusions auxquelles arrive le Docteur Beaudonart dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent avaient été suspectées depuis longtemps par nombre d'ufologues à propos de cas rapprochés du 3^e type. (Note de P. Guérin).

Nouvelle observation d'OVNI dans les lieux saints dominicains du Lauraguais (Aude)

(Voir sur couverture le croquis montage de M. Philippe Planard, d'après photo du site, interprétation libre)

RELATION DES FAITS :

Lieu : Carrefour du monastère de PROUILLE (Aude)
Carte Michelin n° 82, pli 20.

Témoins : Monsieur et Madame PONS. Age : 30 ans environ.

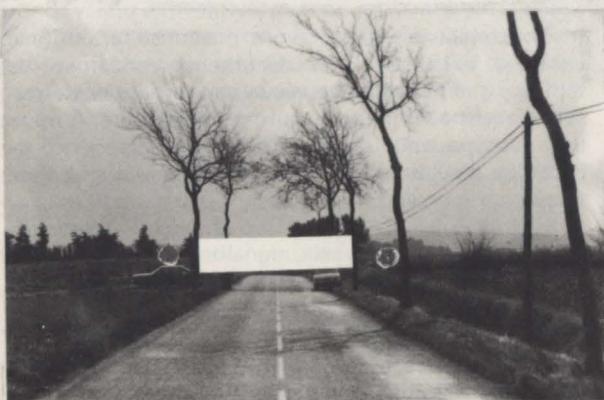
Date : Fin 1967

Heure : 1 h 30 du matin environ.

Après l'opéra de Wagner, M. PONS, qui est violoniste au théâtre du Capitole de Toulouse, se dirige avec sa femme vers Limoux, en voiture, afin d'y rejoindre sa famille comme il le fait pratiquement toutes les semaines. Après avoir quitté Villasavary sur la N 623 ils vont à trois reprises cotoyer l'étrange. Pour ne rien oublier des détails de ces rencontres ils les mentionneront par écrit quelques temps plus tard. Ce sont sur ces bases, corrigées et complétées par les résultats de l'enquête que nous allons suivre ce jeune couple dans leur aventure.

Première rencontre

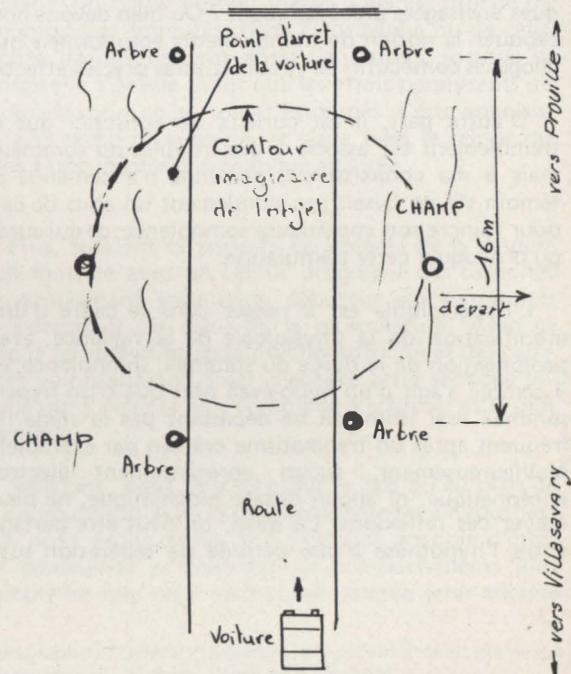
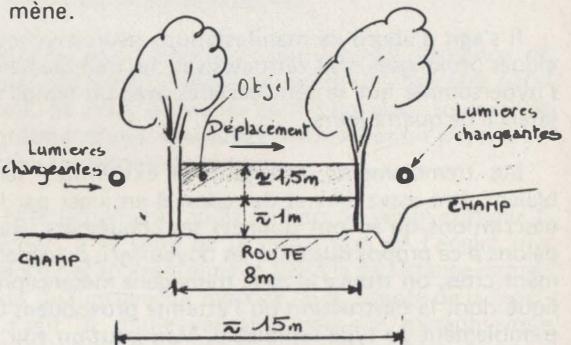
Alors que nous roulions avec ma vieille Dauphine à moins de 90 km/h, à la sortie d'une courbe un engin métallique apparaît en travers de la route, à la lumière de mes phares, à environ 70 m. Tout d'abord j'ai pensé à un camion traversant la route, ma femme me cria : «Freine, ce n'est pas un camion». L'engin traversa la route de gauche à droite.



Arrivé rapidement sur les lieux du passage je me suis arrêté sur le bord de la route. J'ai stoppé le moteur, je suis descendu de voiture, mais je n'ai absolument rien vu ni entendu...

La visite des lieux et les compléments de l'enquête ont permis de détailler avec précision le film des évènements lors de cette première observation.

- Dès la sortie du virage les phares éclairent une masse d'un gris métallique en travers de la route ; comme une citerne ou un petit sous-marin, diront-ils.
- Rien ne fait saillie sur cette surface bombée
- De part et d'autre de la route, deux phares ou plutôt deux lumières, dont les couleurs changeantes et amalgamées sont en fait indéfinissables : rouge, jaune, blanc...
- M. Pons ralentit, sentant bien que s'il ne s'arrête pas il va percuter l'engin.
- Les lumières extrêmes s'éteignent
- L'engin se déplace de la gauche vers la droite et quitte leur champ visuel.
- Les croquis et la photo donnent la description des lieux et les dimensions approximatives du phénomène.



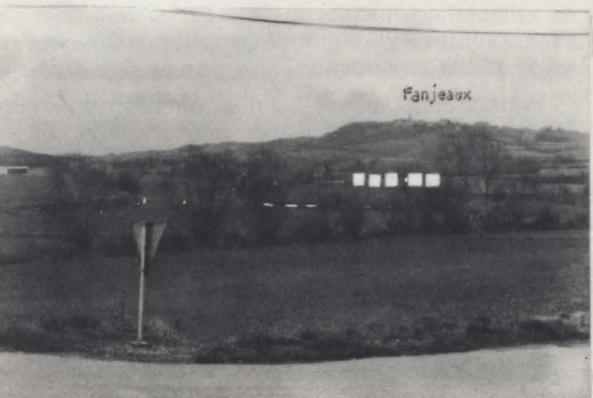
- Arrivés sur les lieux, M. Pons stoppe le moteur, descend de la voiture, et à son grand étonnement n'entendra ni ne verra absolument rien.

Nous noterons en particulier que sur la gauche de la route, au point où le phénomène a été observé, un petit chemin donne accès à un champ pratiquement de niveau avec la route. Par contre, sur la droite, le fossé et l'inclinaison du champ sont tels que seul un engin avec chenilles pourrait passer, mais alors avec quel bruit.

Deuxième observation

....Je repartais, et à moins de un kilomètre de là nouvelle apparition. Sur notre droite, bas dans le ciel, une succession de carreaux lumineux, comme les fenêtres d'un wagon SNCF éclairées de nuit. A cette supposition ma femme me fit remarquer qu'il n'y avait aucune voie de chemin de fer dans les parages.

L'inquiétude s'amplifiant, M. Pons ne s'est pas arrêté mais a suffisamment ralenti pour que lui et sa femme mémorisent les détails suivants :



- les fenêtres sont carrées et diffusent une lumière blanche
- le nombre des fenêtres peut être comparé à celui de deux wagons de chemin de fer.
- aucune structure n'est apparue autour des fenêtres
- la rangée des fenêtres se trouve bien au-dessous du village de Franjeaux
- le phénomène se déplace dans le même sens que la voiture, à faible vitesse
- il ne paraît pas être à plus de 500 mètres de la route
- arrivés à environ 100 m du croisement, le phénomène disparaît à leur vue, soit caché par un obstacle, soit par suite de l'extinction des fenêtres.

Troisième observation

....Un peu plus loin, sur le carrefour, toujours sur la droite, ils observent une boule lumineuse suivie d'une traînée, comme une étoile filante mais beaucoup plus grosse et dans une trajectoire inversée, c'est-à-dire montant dans le ciel à une vitesse effrayante...

De ce dernier épisode ils conservent en mémoire la vision d'une boule rouge, aussi grosse que la lune, et montant vers le ciel à une vitesse effrayante.

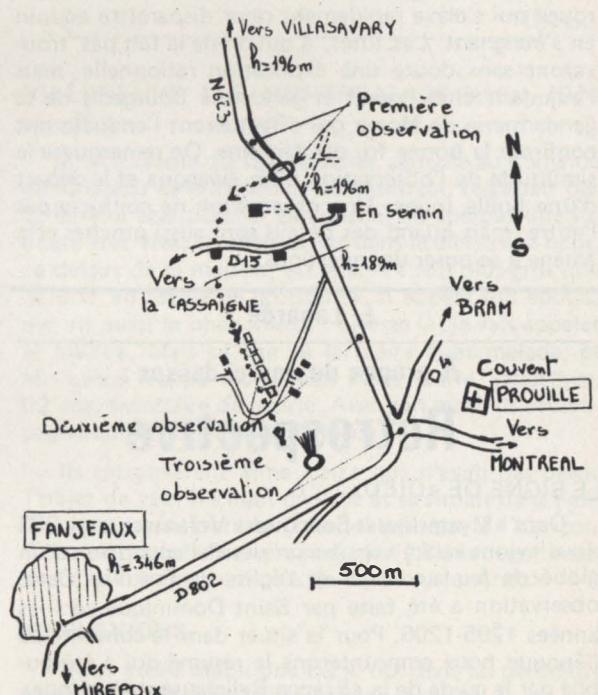
J'ai voulu, nous dira M. Pons, en arrivant à Limpux



m'arrêter à la gendarmerie pour faire un rapport, mais ma femme se trouvait dans un tel état de frayeur que j'ai absolument abandonné cette idée.

PROUILLE Fin mai 1967

Détails



CONCLUSION

Extrait du contexte de cette observation, les deux dernières phases (carreaux, disparition) pourraient être facilement explicable par la mauvaise interprétation de phénomènes connus.

La première partie de l'observation reste donc le palier de ce cas pour les deux raisons suivantes :

- observations par deux personnes d'un objet au milieu de la route dont l'aspect bien réel a conduit au freinage afin d'éviter la collision
- sur les lieux et hors de leur voiture les témoins ne perçoivent aucun indice de la présence d'un objet, qui plus est, un engin terrestre ne pouvait pas effectuer ce parcours sans bruit.

NOTE DE F. LAGARDE

Les enquêteurs ont raison de mentionner cette première observation comme difficilement explicable mais les ufophages ne sont jamais à cours de ressources pour fournir des explications. Une observation analogue a été faite à Dax et publiée dans Contact Lecteurs de mars 1972.

A propos des carreaux alignés ressemblant à un wagon éclairé et de la boule vue ensuite, je ne sais pas si on peut trouver une explication facile, mais le lecteur pourra se reporter avec intérêt à l'enquête de M. Tyrode à Morez (Jura) début novembre 1957 ou 1958, publiée dans LDLN n° 112 de juin 1971. Un couple d'instituteurs, revenant du cinéma à Morez, regagnaient leur domicile en direction de Longchambois vers 23 h 30. Leur route s'élève le long de la vallée de la Bièvre, et tout à coup ils aperçoivent au fond de la vallée, sur ce qu'ils pensent être la voie ferrée de Morez à St Claude, un espace de rectangle sombre dont la partie supérieure s'éclairait de carrés lumineux très rapprochés, comme ceux d'un wagon. Les «vitres» étaient rouge feu. Ils virent le «wagon» s'élever, se raccourcir, changer de forme, et apparaître un disque rouge qui s'éleva rapidement pour disparaître au loin en s'éteignant. Les fûts, à qui on ne la fait pas, trouveront sans doute une explication rationnelle, mais l'adjudant chef Prenet et gendarme Bourgeois de la gendarmerie de Morez qui effectuèrent l'enquête ont confirmé la bonne foi des témoins. On remarquera la similitude de l'observation d'un «wagon» et le départ d'une boule rouge. Une observation ne conforte pas l'autre, mais quand des détails sont aussi proches cela amène à se poser des questions.

F. Lagarde

A propos du cas ci-dessus :

Rétrospective

LE SIGNE DE «DIEU»

Dans «Mystérieuses Soucoupes Volantes» page 283 nous avions relaté sans aucun détail l'apparition d'un globe de feu au-dessus de l'église de Prouille. Cette observation a été faite par Saint Dominique vers les années 1205-1206. Pour la situer dans le contexte de l'époque nous emprunterons le résumé qui a été publié par le guide de la «France Religieuse et Mystique» de Maurice Colinon, publié aux éditions Tchou, et qui est tiré des «Pélerinages dominicains» de B. Kirsch et H.S. Roman. Paris 1920. Plus quelques notes de l'enquêteur M. Revel qui apporte quelques précisions.

Sur la colline de Fangeaux, dominant le paysage environnant, les Romains avaient édifié un temple dédié à Jupiter. (Ce n'est pas la première fois qu'un temple à Jupiter est édifié dans une zone où le phénomène qui motive notre intérêt a été observé).

C'est à Carcassonne que St Dominique commença en 1205 sa croisade contre l'hérésie cathare. Dans la basilique Saint Nazaire, à l'intérieur de la cité, il prêcha le carême et maria le fils de Simon de Montford (Amaury) avec Béatrix de Viennois.

De Carcassonne part vers l'ouest la N. 119, longue de 30 km environ, qu'il parcourut inlassablement, pieds nus, pendant dix années. Elles est jalonnée de monuments dont chacun rappelle un miracle. Au km 17 un bas-relief désigne l'emplacement du «champ sanglant» relaté par l'abbé Pierre de Vaux-Cernay. En 1206, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, St Dominique rencontre des gens qui moissonnaient. Il s'approcha d'eux et les supplia de renoncer à leur travail. Les impies le plaisanterent, l'un d'eux voulut même le frapper. Tout à coup sa gerbe lui parut couverte de sang, et le même fait eut lieu pour ses compagnons. Ils tombèrent aussitôt aux pieds du saint et le suivirent jusqu'à Montréal pour se réconcilier avec Dieu.

Un peu plus loin, le monument de l'orage rappelle le jour où, à cet endroit, le saint arrêta d'un signe une pluie diluvienne. La chapelle a été détruite à la révolution, mais les arbres disposés en cercle délimitent l'espace qui fut respecté par l'averse. Dans l'église de Montréal plus récente (XVe siècle) est conservée l'ancienne chaire où le saint prêcha.

Fangeaux marque le terme de l'itinéraire du saint. C'est là, sur la place du Seignadou, qu'il vit trois jours de suite, au crépuscule, un globe de feu descendre sur l'église voisine de Prouille, et comprit que Dieu voulait y voir établir sa fondation.

Prouille était déjà célèbre pour son sanctuaire de la Vierge, c'est aujourd'hui une vaste basilique, où se déroule un très important pèlerinage le premier jeudi d'octobre.

Au moyen-âge, le lieu où fut bâti le monastère s'appelait Senhador, Seignadou, Signatorium.

A Fangeaux on peut voir la maison de Saint-Dominique, et surtout dans l'église les reliques du miracle du feu. Un célèbre tableau de Fra Angelico (au Louvre) a immortalisé ce miracle.

Ainsi donc il y aura bientôt 8 siècles que le phénomène a été observé et à 500 m du lieu où l'ont observé M. et Mme PONS le 7 mars 1969.

Mais l'on constate que dans la région les observations ne sont pas rares.

Le 18 octobre 1954 vers 23 h 30, un cultivateur de la région de Villepinte aperçoit en direction de l'ouest, au-dessus des communes de Laurabuc et La Cassaigne, un disque lumineux orange, s'éloignant à vive allure, avec ses parents alertés ; l'observation a duré 20 minutes (indépendant du 20 octobre). Infor. de M. Chevrel

La Cassaigne village est à 4 km de la route où M. Mme Pons ont fait leur observation. La limite de la commune à 2 km : presque à l'emplacement du «wagon».

A Bram et Villasavary (sur la route de M. Mme Pons) 18 octobre 1954.

Des habitants des deux communes déclarent avoir aperçu, à la même heure, 3 engins qui évoluaient dans le ciel en changeant souvent de couleur. Le même phénomène a été aperçu par des habitants de Castelnau-d'Yzeau à 17 km. (LDLN n° 83 juillet-août 1966)

Villepinte en septembre 1954 à 23 h 30

Observation d'un objet en forme de cigare rouge orangé par plusieurs témoins. Il s'est immobilisé à une centaine de mètres de la ferme Escourrou, non loin de Pexoria (à 5 km de Villasavary, route de M. et Mme Pons). Il était à 3 m au-dessus du sol, mais il est reparti vers l'ouest. Il répandait une vive clarté et allait contre le vent. (digest infor. M. Chevrel)

Le lendemain, l'un des témoins et son frère ont vu un engin semblable au précédent vers 23 h 30 en revenant du cinéma, mais évoluant à plus haute altitude. Effrayés ils prévinrent leurs parents qui ont eu le temps de voir l'engin disparaître vers l'ouest (toujours vers la route de M. Mme Pons)

Deux à trois jours après, les deux frères et deux autres camarades aperçurent vers 23 h 30, le même engin en forme de cigare évoluant dans la même direction. (digest de l'infor. de M. Chevrel tirée de l'Indépendant du 20 octobre 1954).

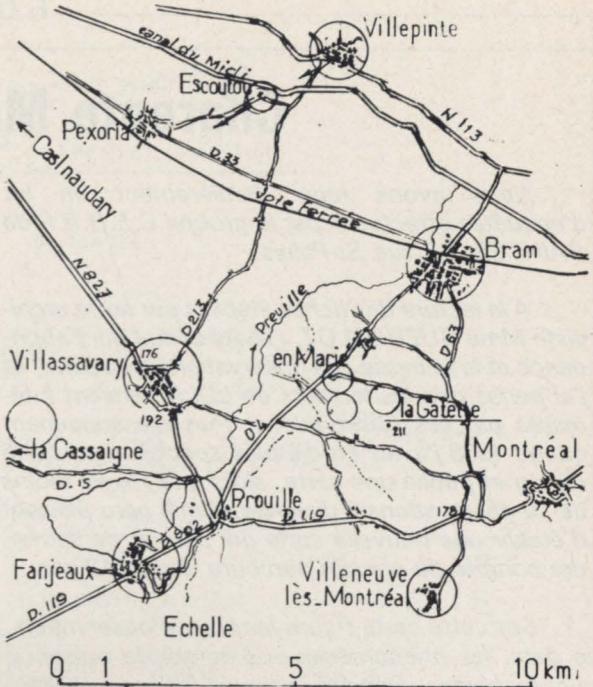
Le 17.2.74 à la ferme de la Gatette à 5 ou 6 km de Prouille près de Montréal (sur la route de St Dominique) commencent une série d'événements relatés par LDLN. Vers 22 h M. Calmet rentrait chez lui en cyclomoteur lorsqu'il aperçut une masse sombre d'une dizaine de mètres de long sur deux de haut avec deux phares à l'avant et deux à l'arrière, à environ 200 m de lui (deux tracteurs qui seraient mis bout à bout dira-t-il). Demi-heure après ce sont M. Mme Bécre qui habitent le Tambouraire à 2 ou 3 km de la Gatette, qui aperçoivent sur une colline surplombant la route, à 300 m de la Gatette des lueurs rappelant des phares ou de fortes lampes.

Le 21.2.74 vers 20 h c'est Mme Calmet qui sur le pas de sa porte, de la ferme de la Gatette voit dans un champ, de l'autre côté de la route de Montréal, un engin similaire à celui qu'a observé son époux le dimanche précédent. Puis le couple vit des sortes de phares, à 4 ou 500 m de chez eux, qui se déplaçaient dans l'air, semblant chercher quelque chose au sol. Le lendemain M. Calmet et son fils allèrent sur les lieux, un champ ensemencé très humide, pour rechercher vainement quelques traces.

Le dimanche 24, jetant un regard par la fenêtre à 22 h, M. Calmet n'en croit pas ses yeux, le phénomène était encore là. Avec son fils il va sur les lieux et ce qu'ils virent les laissa pantois et effrayés. Des sortes de projecteurs se déplaçaient en l'air, surmontés de sortes d'antennes, éclairant comme en plein jour la campagne environnante. A 500 m de là Mme Calmet restée sur place vit sa chambre illuminée comme en plein jour. Devant ces faits M. Calmet n'y tint plus et retourne avec son fils, en auto, alerter la gendarmerie de Montréal. Deux gendarmes les accompagnent sur les lieux, et là on peut dire que l'observation fut officielle car les gendarmes virent aussi ces lumières.

NOTA :

Les informations concernant la ferme de la Gatette, transmises par M. J.M. Descan ont été publiées par La Dépêche du Midi du 26.2.74. Une enquête de M. Cattiau où figurent de nombreux croquis intéressants a été publiée dans LDLN n° 138 d'octobre 1974.



VILLENEUVE LES MONTREAL 26 février 1974 vers 23 h.

M. Alexandre LEIZA, ouvrier agricole au domaine du Château de Villeneuve les Montréal, regardait par la fenêtre avant d'aller se coucher. Il aperçut une lumière très vive. Il sortit et vit dans le ciel, assez haut, au-dessus de la maison, un objet «4 fois plus gros que la lune, en forme de croissant». Il appela son épouse qui vit aussi le phénomène : «Reste là, je vais appeler le maire». Mais ce soir là le maire était malade, et M. Leiza frappa alors chez Mme Marie Sabarthez, 62 ans, secrétaire de mairie. Avec son mari, ils accompagnèrent M. Leiza au «Château».

Ils retrouvèrent Mme Leiza qui n'avait pas perdu l'objet de vue. Il s'était déplacé et se situait dans l'axe NO assez loin (vers la Gatette) presque à l'horizon. Tous les quatre observèrent durant 10 minutes, finalement ils n'aperçurent plus qu'un point lumineux.

REFLEXIONS

Nous avons établi une carte où, dans un périmètre restreint, figurent les observations signalées.

On constate deux choses :

- 1 - Que les observations du phénomène sont groupées dans une période déterminée :
 - quatre observations dans les lieux différents le 18 octobre 1954
 - trois autres observations à quelques jours d'intervalle en septembre 1954
 - quatre observations entre le 17 et le 26 (ou 25) février 1974
 - plus celles de M Mme Pons.

Certes on peut dire qu'en octobre 1954 le phénomène a été général dans toute la France. Probablement parce que les gens étaient plus attentifs, plus sensibles.

suite bas de la page 16

Charente Maritime 1980

Nous avons reçu dernièrement un lot d'enquêtes effectuées par le groupe C.E.R.P.I. de SAINTES, 51, rue St-Palais.

A la lecture des fiches établies par notre archiviste Mme GUEDEL OT, j'ai été séduit par l'abondance et la richesse des observations recueillies, et j'ai pensé que les lecteurs de LDLN seraient intéressés par ces observations. Puis me souvenant quand 1968 j'avais étudié plus spécialement cette région et publié une carte, alors que j'avais moins de 10 observations à disposer, il m'a paru plaisant d'établir une nouvelle carte qui permet de se rendre compte du chemin parcouru depuis 12 ans.

Sur cette carte figure les lieux d'observation, la date, les phénomènes vus au sol, la présence d'humanoïdes. Ont été indiqués les mouvements géologiques, des cours d'eau importants, les sources thermales. Elle est éloquente et se passe de commentaires.

Ce document serait incomplet sans la lecture des 25 enquêtes reçues du CERPI, à qui j'adresse au nom de tous mes compliments pour l'important travail que le groupe a réalisé.

Qui donc disait que le phénomène OVNI n'existe pas ?

suite de la page 15 : RETROSPECTIVE

sés ainsi que la presse, et qu'ils avaient peut-être moins de réticences à parler. Il en est de même en 1974.

Par ailleurs à propos de septembre 1954, et de la ferme de la Gatette, nous sommes en présence d'un témoin principal. N'empêche que les observations existent bien, et je propose aux ufophages d'essayer leur machoire sur les observations de M. Calmet. Là aussi, probablement, les témoins ont été sensibilisés par une première observation, et sont devenus plus attentifs les jours qui ont suivi. Mais qui dira le nombre de témoins qui, par peur du ridicule, ou des embûches, ou par négligence n'ont jamais rien dit des phénomènes insolites qu'ils avaient observé ?

2 - On constate aussi la récurrence du phénomène sur les mêmes lieux depuis St Dominique qui de Fanjeaux le voyait sur Prouille (ou qui sait s'il n'était pas plus loin vers la ferme de la Gatette située dans la direction) en 1205 en passant par toutes les observations signalées.

On est conduit à penser que cette récurrence à une cause, et où la chercher si ce n'est dans une conformation géologique qui provoque, ou attire, les phénomènes observés.

Ce qui a été fait en Charente Maritime peut-être fait ailleurs, d'autres en France en font tout autant et l'on pourrait, si le temps ne faisait pas défaut, réaliser bien d'autres cartes tout aussi éloquentes peut-être plus encore, ce n'est qu'un exemple de ce qu'il se passe en réalité. Mais d'autres dorment et se contentent de lire ce que font les actifs. Allons les "endormis", réveillez-vous, au boulot ! Le phénomène est général, non seulement en France mais partout dans le monde.

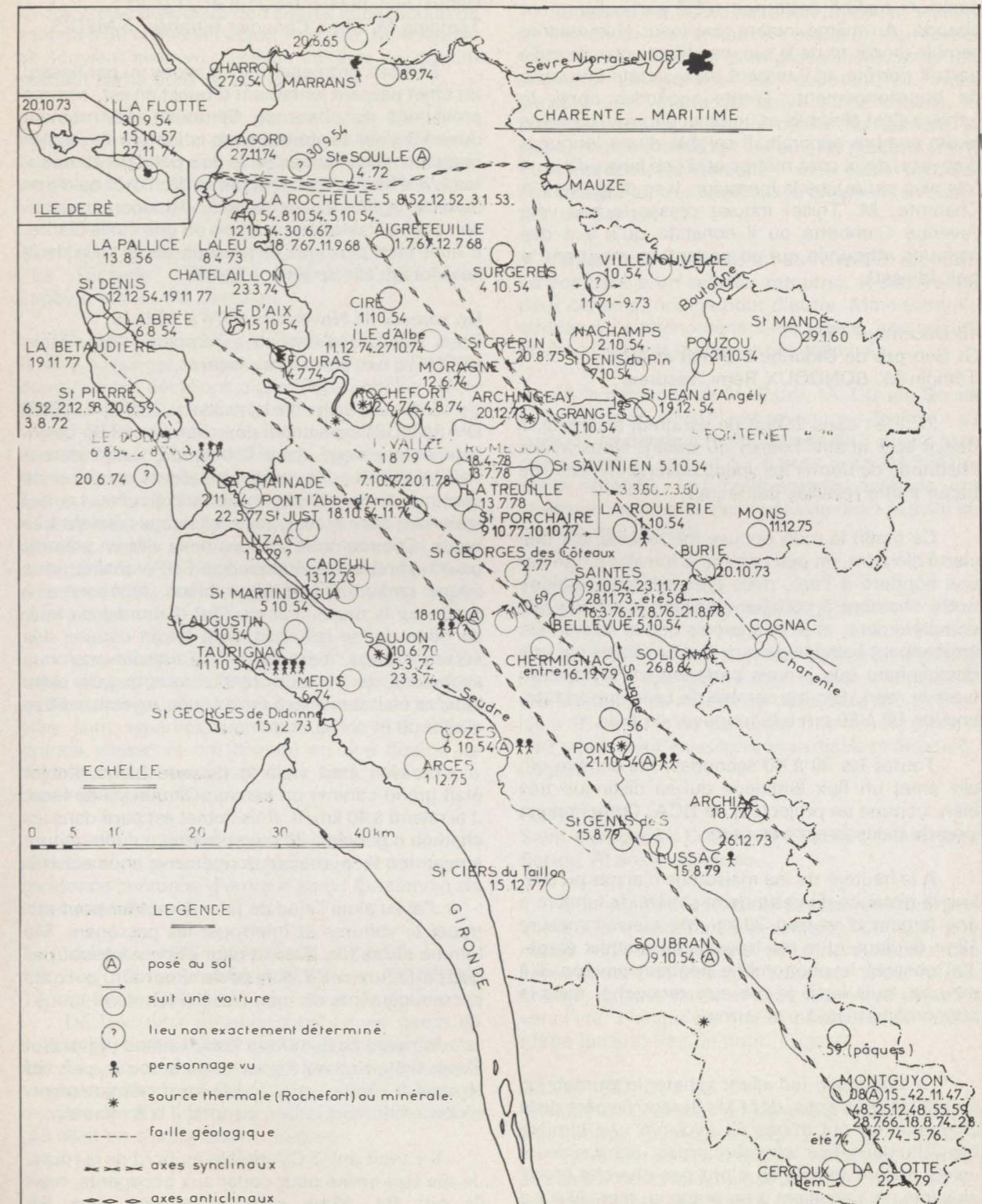
Je viens de recevoir "The Encyclopédia of UFO" 12,95 dollars, édité par Ronald STORY, 4739 East Waverley TUGSON ARIZONA 85712.

Imposant bouquin de 440 pages, format 21x28 cm. Plus de 100 personnalités qui s'intéressent aux OVNI y sont répertoriées, avec photo, curriculum vitae, leurs hypothèses, des théories, de nombreux témoignages, de nombreuses photos dont certaines en couleur. De très nombreuses références de publications, le nom et l'adresse de 44 périodiques dans 15 pays différents. Une documentation unique et pourtant non exhaustive et de loin.

Qui donc voudrait faire croire que l'ufologie était morte ?

Nous savons peu de choses sur la géologie du sous-sol. En surface on peut constater que l'on se trouve en quelque sorte sur le seuil du Lauragais, ligne de partage des eaux entre le bassin atlantique et la bassin méditerranéen, le lieu de rencontre aussi entre la Montagne Noire prolongation des Cévennes et les Pyrénées Orientales. Des failles visibles point, les sédiments éocènes les masquent. Peu ou pas d'étude hydraulique dans la région considérée, rien qui retienne l'attention. S'il y a une cause elle n'est pas visible.

Mais les observations sont là, à la fois récurrentes et sérielles, et même celle de St Dominique que l'on peut rejeter comme une légende, légende de laquelle on se serait plutôt attendu à ce qu'elle fasse état d'une croix par exemple, ou d'une imagerie religieuse, mais qui ne nous transmet que la vision de boules, de ces boules qui sont l'expression de ce phénomène OVNI maintes et maintes fois observé, et que St Dominique, en tant que profondément croyant, trouve, comme tant d'autres qui le sont beaucoup moins, comme «surnaturel», et qu'il attribut dès lors à «Un signe de Dieu».



Vers 1956.

RN 137 Venant de Bordeaux M. Mercier (aviateur) sa femme, leur fils, une amie, s'arrêtent à la sortie de Pons pour observer une boule lumineuse rouge orangée, de la grosseur de la route qui avait suivi une route parallèle à la leur. L'objet passa

devant la voiture et fila en direction de BERNEUIL BENAC. 5 digest).

Eté 1956. Témoin M. Thillet.

Saintes. O h 30. A l'angle de la rue Denfert Rochereau et de la rue Demortiers, un frisson le

parcours malgré cette nuit d'été particulièrement chaude. Au même instant une lueur éblouissante semble emplir toute la rue, semblant venir de nulle part. Il s'arrête, et il ressent dans sa tête une sorte de bourdonnement. Trente secondes après la lumière s'est éloignée et un objet énorme, ovale de teinte sombre apparaît. Il semble d'une longueur d'environ deux cent mètres et d'une largeur 3 ou 4 fois plus petite que la longueur. Il se dirige vers la Charente. M. Thillet inquiet presse le pas vers l'avenue Gambetta où il constate qu'il y a des badauds attroupés qui en parlent en montrant le ciel. (digest).

15 Décembre 1973
St Georges de Didonne à 04h00 environ
Témoin M. BONDOUX Rémi, assureur.

"C'était dans la nuit de vendredi à samedi, il devait être quatre heures du matin. Nous avons l'habitude de dormir les volets ouverts en hiver, de façon à être réveillés par le jour.

Ce matin là mon épouse me réveille, car une clarté bleuâtre, un peu comme la lumière émise par une soudure à l'arc, mais plus atténuee, baigne notre chambre à coucher. Intrigué je me réveille complètement, et je m'aperçois que la maison est entièrement baignée par une lumière émise par une demi-sphère que je vois parfaitement à l'horizon (vers la mer). Elle me semble de taille importante, environ 50 à 60 cm à la longueur de bras.

Toutes les 30 à 40 secondes, me semble-t-il, elle émet un flux lumineux qui se distingue très bien, comme un projecteur de DCA. Cette impression de pinceau est très nette.

A la hauteur de ma maison (je n'ai pas pu évaluer la distance de cette demi-sphère) la lumière a une largeur d'environ 30 m. Ma maison mesure 12 m de large et je me trouvais au premier étage. J'ai observé le phénomène pendant environ 3/4 d'heure, puis lassé je me suis recouché, mais le phénomène n'était pas terminé.

Le lendemain (en allant acheter le journal, j'ai rencontré deux amis, dont M. Besson (le père de la championne) qui m'ont dit avoir vu une lumière bleuâtre dans leur chambre, mais comme leurs volets étaient fermés ils n'ont pas cherché à voir plus loin. Ils pensaient à un orage en mer. (Il n'y a pas eu d'orage à cette période de l'année) St-Georges-de-Didonne est à 5 km au SE de Royan, en bordure de mer à la sortie de l'estuaire de la Gironde. Un phare est au SE, un autre en face au 50 à la pointe de Grave à 6 km. Ce qui ne justifie pas la vision d'une demi-sphère mais méritait une mention à propos des pinceaux lumineux intermittents.

Début Juin 1974 entre 21 h et 21 h 30
Témoin M. Mme Chaudier retraités, à MEDIS.

En nous promenant nous avons vu par hasard un objet passant lentement d'ouest en est, comme provenant du phare de Cordouan. En moment donné il s'est confondu avec la lune et il n'a plus réapparu. Nous avons pu le voir pendant 10 minutes 1/4 d'heure. Il avait la forme d'un œuf ou d'une assiette légèrement renversée. Aucune comparaison avec un satellite, un avion ou une étoile filante. Il était bien plus gris et presque de la taille de la lune lorsqu'elle se lève. (digest).

Un samedi de Novembre 1974 à 19 h 15
Pont l'Abbé d'Arnoult. Témoin : M. Mme MICHELET et leurs deux enfants

Nous sortions de la messe à PONT L'ABBE D'ARNOULT ce samedi de novembre 1974. Le village était plongé dans l'obscurité, déjà durant l'office religieux il y avait eu plusieurs coupures de courant d'une minute environ chacune. Le ciel était noir, sans étoiles, mais les nuages étaient très hauts. Comme nous sortions de la ville en voiture, pour rejoindre notre domicile à St-Porchaire, nous avons remarqué une lueur bleue, légèrement à droite sur la route. J'ai cru tout d'abord à un tube de néon qui se rallumait, cela faisait comme des éclairs d'orage, mais au fur et à mesure que nous avancions, je me suis rendu compte que cette lumière était dans l'axe de la route, à environ 60 m d'altitude et à 150 m de nous.

Le bleu était violent, presque blanc, l'objet était grand comme un camion Citroën vu de face. J'ai ralenti à 40 km/h. Puis l'objet est parti dans les champs à gauche. Je me souviens qu'une voiture arrivant en face, roulant doucement, nous a avisé.

J'ai eu alors l'idée de faire demi-tour pour rattraper la voiture et interroger les passagers. Ma femme et ma fille avaient peur et ne voulaient pas que j'effectue cette manœuvre. Pourtant, avec les encouragements de mon fils, j'ai fait demi-tour.

Pendant ce demi-tour l'objet s'était déplacé et élevé. Il était passé à gauche de la route, puis est repassé à droite, et il a disparu instantanément. L'observation aura duré au total 7 à 8 minutes.

Il y avait une 2 CV arrêtée au bord de la route. Je me suis arrêté pour parler aux occupants, mais ils ont fui. Nous sommes repartis vers St-Porchaire, et un peu plus loin j'ai vue une R8 sur le bas côté. Je me suis à nouveau arrêté, les passagers étaient des jeunes, le conducteur était noir de peur. Ils m'ont raconté qu'un objet venait de les suivre pendant 1 km environ.

Je n'avais donc pas rêvé, et nous n'étions pas les seuls à avoir vu quelque chose. Ce soir là nous

avons croisé beaucoup de voitures et beaucoup de monde a dû observer l'objet. Plus loin, M. Michelet se souvient avoir vu plusieurs voitures en stationnement sur le bord de la route.

M. Mme Michelet gardent une très forte impression de cette observation, et d'indifférents ils sont devenus croyants et curieux en ce qui concerne les OVNI. Mme Michelet ne semble pas pouvoir se dégager d'un certain sentiment de crainte.

Novembre ou Décembre 1975 vers 22 h
"La Tâcherie" MONS. Témoin : M. Mme Lapeyre et leur fils Christian

Vers 22 h nous nous trouvions tous trois dans la salle à manger, quand par suite d'une panne de courant nous décidions d'aller nous coucher. Mon père qui se trouvait dans la salle de bains, dont les volets étaient restés ouverts, m'appelle pour me montrer deux points lumineux, plus exactement deux boules, venant de la direction S-SO légèrement sur la droite de Vignolles. Ces lumières m'apparaissaient solides et semblaient être à basse altitude, assez proches vu leur grosseur. Une caractéristique de ces boules était la lumière blanche dispatchée par des genres de tuyères disposées autour.

A une distance que j'estime à 1 km environ de notre village, celle de droite s'est immobilisée alors que celle de gauche décrivait un arc de cercle, puis elles sont reparties en direction du SO à très grande vitesse et ont disparu en une dizaine de secondes. L'observation dans son ensemble a duré près de trois minutes.

A aucun moment nous n'avons perçu de bruit ni ressenti de sensation quelconque. A notre connaissance personne d'autre n'aurait été témoin de ce phénomène.

1er Décembre 1975 entre 7 h 45 et 7 h 50.
"Bussas" Commune de ARCES sur GIRONDE
Témoin Mme Gaillaud.

Déclare avoir observé plein est un genre de soucoupe, comme deux assiettes l'une sur l'autre. Elle l'a vu comme en chute libre, tourbillonnant, tombant à l'horizon. De couleur argenté, il traînait derrière comme une queue, large près de l'objet et qui allait en s'amincissant. (digest).

16 mars 1976 à 20 h 45
LE BOIS SAINT VIVIEN - SAINTES -
Témoin : M. Mme Patry et leurs 4 garçons 11, 15, 18, 19 ans.

Toute la famille est réunie pour regarder "Les dossiers de l'écran" sur la 2me chaîne dont l'émission vient juste de commencer.

Soudain l'extraordinaire fait irruption, venant de l'extérieur un ronflement puissant, semblable disent-ils tous au bruit d'un gros ventilateur se fait entendre. Ils lèvent la tête, écoutant, M. Patry pense à une voiture qui arrive sur le chemin, le bruit s'accentue, paraît provenir de derrière la vigne, tout le monde est debout, les garçons crient "Les Martiens, les Martiens !" et ils voient un objet pas très grand, très lumineux, s'éloignant en direction de Saintes.

Deux l'ont vu rond, un autre ovale, un autre l'a comparé à un saladier retourné. Il était rouge pour certains, orange pour d'autre, Mme Patry l'a vu blanc. Le phénomène a été rapide, une minute environ, laissant la maisonnée médusée.

A la demande de M. Patry, M. Claude Souris (enquêteur du CERPI) est revenu sur les lieux au sujet d'une bande d'herbe roussie de 3 m sur 30 m découverte à l'endroit où le bruit avait été initialement entendu. Les prélèvements analysés ont révélé un mois après des traces de radio activité en laboratoire. (digest).

17 Juillet 1976 0 h 16
Saintes. Témoin M. Michel GRELOT

Au Pont de Saintonge, au-dessus de la prairie de la Palue, il aperçoit un objet ovoïde, immobile, à une vingtaine de mètres au-dessus du sol. Il l'évalue à 15 ou 20 m de diamètre. Une minute après il part rapidement en ascension verticale et disparait. (digest).

Février 1977.
Saint-Georges les Côteaux à 19 h 30. Témoin Mme Berton 70 ans cultivatrice.

Son attention est attirée par des lumières dans le ciel. Dix à vingt lumières semblent délimiter une masse légèrement ovale mais non visible. Ces lumières sont de plusieurs couleurs : bleu, rouge, orange, surtout verte, et fixes. La masse disparaît vers l'est. L'engin est grand, plusieurs fois le diamètre lunaire. Pas de bruit. (digest)

22 Mai 1977, 01 h 30
Témoin M. Courbeuil entrepreneur maçonnerie et son épouse. Saint-Just LUZAC.

Revenant de l'île d'Oléron, notre attention est attirée sur notre gauche par une lueur à 40 à 50 m, pratiquement à ras du sol, d'un jaune lumineux. Supposez une boule à thé contenant une source lumineuse, celle-ci sortant par les trous. J'ai ralenti, cet "hérisson" éblouissant était immobile et devait faire 4 à 5 mètres de diamètre. (digest)

13 Juillet 1977, 01 h 40
"Les Linards" Commune d'ARTHENAC. Témoin M. RUCHAUD agriculteur.

M. Ruchaud Raymond passe le rotomoteur dans son champ par un ciel dégagé, pas de vent. Son attention est soudain attirée par une lumière blanche qu'il situe au-dessus de la piscine d'ARCHIAC, à 2,800 km env. de son champ. Il s'étonne. Sans transition cette lumière vient, est au-dessus de lui et l'inonde aussitôt comme avec "un coup d'arc électrique" dans un grand cercle de 100 m environ de diamètre, de lumière blanche. "On y voyait comme en plein jour". Pendant un temps indéterminé, quelques secondes à quelques dizaines de secondes. M. Ruchaud protège ses yeux avec ses mains tant la lumière est violente. Lorsqu'il ote ses mains le "phare" s'est éteint et il voit un objet dont la forme "comme une assiette renversée" s'éloigne très, très rapidement en direction S-SO. Sa couleur est blanche comme tout ce qu'il a vu jusqu'à présent, et cela paraît métallique.

Pris de panique, M. Ruchaud se sauve dans son champ tant bien que mal, car il s'aperçoit que les phares de son tracteur sont défaillants.

Arrivé chez lui, la peur apparaît encore telle-ment sur son visage que sa femme a du mal à le reconnaître "Que t'arrive-t-il ? Tu es tout blanc, tu as les cheveux tout debout sur la tête". "Effectivement mes cheveux me tiraient en arrivant à la maison".

Le lendemain il doit amener son tracteur Diesel chez le garagiste car, dans le régulateur l'induit est grillé, les vis platinées sont fondues, la batterie est à plat. De plus la montre à piles du témoin ne marche plus, et il doit aussi la porter chez l'horloger, où elle sera réparée sans commentaire car elle est sous garantie.

M.M. Ruchaud a été aussi sujet à des maux de tête aussitôt, en plus de l'angoisse qui l'a étreint pendant tout le phénomène, et jusqu'au matin suivant.

Note de l'archiviste.

Observation signalée par "La Haute Sain-tonge" du 23 au 30 Août 1977. La date mentionnée par le journal n'est pas exacte, ni le lieu, ni la forme de l'objet. L'altitude d'après l'enquête semble aussi plus faible. (voir fiche du 18 au 19 Juillet 1977).

Note de F.L.

IL est bien connu que la peur fait dresser les cheveux sur la tête par réaction nerveuse mais il est probable aussi que des phénomènes électriques extérieur peuvent produire le même effet. Ici les deux phénomènes semblent conjugués...

19 Novembre 1977. 8 h 05
"La Bétaudière" à côté de ST-DENIS. Témoins : M. Mme G... (Ile d'Oléron)

En ouvrant ses volets M.G. voit au-dessus de la Bétaudière un objet immobile, oblong, avec une barre au centre, en hauteur, en forme de flamme floue, brillant et lumineux. Arrive comme un long courrier à réaction qui fait le tour de l'objet, et celui-ci bascule prenant comme la forme d'un dirigeable et disparaît dans l'horizon S-SE (digest)

19 Novembre 1977 environ 8 h
"La Garenne" Ile d'Oléron. Témoin Mme X.

Elle sortait de chez elle pour aller accompagner ses enfants au car de ramassage. Elle voit soudain dans le ciel, en direction du village de "La Bétaudière" deux objets. Le plus gros ressemblait à une barre aux deux bouts arrondis, dans le sens de la hauteur. Il était blanc mat et sa longueur égalaît celle du diamètre luniaire. Le plus petit était comme un point ponctuel, brillant à l'horizon, avec une traînée orangée à l'arrière. Vers 8 h 13-8 h 14, Mme X. voit cet objet faire un tour complet autour du plus gros qui part alors à grande vitesse en direction de l'est.

L'observation de l'objet n'aura duré que 4 ou 5 minutes, et à ce moment le petit passe au-dessus d'elle, il a alors l'apparence d'une boule noire. Mme X avait d'abord pensé à un avion tout au début, mais que l'objet soit passé au-dessus d'elle, pas très haut et sans bruit, lui a fait annulé cette hypothèse.

A noter que les deux observations de M. Mme G. et de Mme X. qui donnent deux visions de la même observation.

Une ligne HT passe entre les deux villages
Une faille géologique à 3 km à l'ouest
Lieu de fréquents séismes, épicentre très près. (digest)

Note de F.L.

Le village de "La Garenne" ne figure pas sur la carte IGN n° 39 au 1/100 000 ième, la ligne HT non plus.

15 Décembre 1977 20 h - 20 h 45
"La Cassine" commune de St-Ciers du Taillon.
Témoins : M. Tripoteau Jean agent d'assurance, plus tard 5 autres agents d'assurance, M. Mouillot cultivateur à "Le petit Baudoire", plus tard M. X. gendarme.

M. Tripoteau, à bord d'une CX, revient de Bordeaux après une réunion de travail. Sur la N.730, au lieudit "La Montée Rouge" avant la commune de St-Ciers du Taillon, il est 20 h, il croit apercevoir la lune à travers le pare brise, mais au

NO. c'est étrange... mais à la hauteur de la portière avant gauche il voit cette fois réellement la Lune.

Il constate ce phénomène au NO. qui paraît être en mouvement lent, à 6 ou 7° à l'horizon, soit deux fois la hauteur d'un bouquet d'arbres. C'est une lueur, à peu près de la dimension de la Lune, de couleur orangée, sans bruit audible, ce qui paraît normal car, pour M. Tripoteau l'objet devrait se situer à 3 ou 4 km.

Le témoin est ancien pilote et son appréciation des distances est à prendre en considération (NDR : bien difficile quand les dimensions même approchées de l'objet observé sont totalement inconnues). Tout en roulant il va jeter plusieurs regards sur l'objet, mais il ne peut s'arrêter, le bord de la route est trop relevé. Quand enfin il le peut il est 20 h 02, il est arrivé au lieudit "La Cassine", mais l'objet a disparu, il n'est plus visible.

Quelques instants après arrive une autre voiture, une 504, occupée par 4 amis, eux aussi agents d'assurance et qui avaient participé à la même réunion. "Je leur raconte ce que j'ai vu, ils ne me croient pas, il n'y a plus rien de visible. On a parlé pendant 3 ou 4 minutes et d'un seul coup tout le paysage au-dessus de "Chez Jouet" s'illumine d'une couleur rouge orangée, comme un lever de soleil, et l'engin monte deux fois la hauteur des arbres, soit 5°. Il apparaît comme la première fois, comme une lumière orangée, comme un lampadaire dans le brouillard.

M. Chateau, un des occupants de la 504 dit alors "J'ai mes jumelles marine. Il va les chercher dans le coffre, et là penché il voit deux cannes et sursaute : c'est M. Mouillot, habitant "Le Petit Baudoire" distant de 300 m qui, voyant deux voitures arrêtées avait cru à un accident.

A ce moment là, M. Tripoteau éteint accidentellement les phares allumés de sa voiture et, là-bas, l'objet s'éteint pour se rallumer quelques instants plus tard.

Cette observation va se poursuivre durant 20 minutes, avec des intervalles d'extinction de 1 à 2 minutes. Elle sera facilitée par les jumelles, surtout pour les phases d'extinctions, car à ce moment là la totalité de la vision était entourée d'un liseré argenté comme un filament de lampe autour d'une masse noire.

Lorsqu'il était éclairé l'engin formait comme une masse noire allongée, entourée d'un léger liseré, surmontant une demi-sphère jaune où se voyait distinctement 3 ronds plus orangés (comme des tuyères vues en bout). Il était surmonté d'un halo bleu (zone diffuse bleu). La lumière éclairait la cime des arbres mais devait se trouver au-delà. Il

était alors 20 h 30, tous les témoins repartent en voiture, passent par St Ciers du Taillon et tournent par la D. 252 en direction de Consac. A nouveau ils revoient parfaitement l'objet, et retournent alors à la gendarmerie de St Cier du Taillon. Ils y arrivent à 20 h 45, et M. Chateau annonce : "Vous allez me prendre pour un fou, mais c'est vrai, j'ai vu une soucoupe volante".

Le planton de service, le gendarme X, sort précipitamment dehors et là, dans la direction supposée, voit à son tour un phénomène insolite : deux boules blanches au-dessus du champ de M. Bret, soit au sol soit très près, c.a.d. à l'horizontale de sa vision. Deux boules qui après 1 ou 2 secondes s'éteignent graduellement pour se rallumer vertes. Une ou deux secondes après, même processus, mais elles passent au rouge.

Le gendarme X rentre alors précipitamment, frappe à la porte de son commandant de brigade en disant "il y a une soucoupe dans le champ de chez Bret" il va dire à sa femme qui regardait la télévision à l'étage d'ouvrir sa fenêtre, mais il n'y avait plus rien. Soixante secondes s'étaient écoulées depuis le début de la vision des boules.

Le commandant prit place à bord de la 504 avec les témoins, le gendarme, un collègue et un autre témoins sont partis de leur côté munis d'appareils photos. Après tout un circuit, il fallut se rendre à l'évidence, le phénomène avait disparu.

Les témoignages ont été alors consignés à la gendarmerie. Interrogé, le centre de Floirac a répondu qu'il n'avait rien observé.

Par triangulation de différents points de visée la distance du phénomène a été évalué à 3411 mètres et le diamètre à 18 mètres. Son altitude à 90 mètres. L'imprécision des mesures peut s'évaluer à + ou - 15 %, mais elle permet d'avoir une idée de la situation et des dimensions du phénomène.

20 janvier 1978 vers 19 h 30
Romégoux. Entre La Lioterie et La Renaudière.

Mme Michèle Gérard, sa soeur et une amie rentrant de promenade voient en avant de leur voiture une boule scintillante plus grosse que la lune. Elle arrête et elles observent cette boule rouge-orange, à une soixante de mètres d'elles, un peu au-dessus de la cime des arbres (10 à 12 mètres de haut).

L'objet se dirige vers la voiture, devient jaune, et il semble qu'une lumière blanche se soit allumée derrière. Mme Girard nous dit "La boule semblait être attirée par les phares".

Impressionnées, les trois femmes repartent et le phénomène les suit en conservant la même vitesse. Cela dure une centaine de mètres jusqu'au moment où un autre véhicule les croise à la hauteur du village des Rouillons. L'objet quitte alors leur voiture pour sembler-t-il se stabiliser sur l'autre.

18 avril 1978 22 h 00

Romégoux "Les Journaux" Témoins M. et Mme Girard déjà citée : voir précédent 20.1.78.

M. Serge Girard sort de chez lui et voit en direction du S.S.E une boule rouge avec des scintilllements sur le pourtour. Il appelle sa femme, et ensemble ils observent l'objet pendant 10 minutes. Il se situe à 2 ou 3 mètres du sol et se dirige vers eux, sans changement de grosseur, devient jaune, s'arrête, disparaît un court instant (à peine une seconde) et reprend sa couleur rouge initiale.

M. Girard veut aller voir plus près en voiture, mais Mme Girard, témoin de l'observation précédente, inquiète, l'en dissuade, et lui demande de rentrer et de fermer les volets.

Après 5 minutes je sors à nouveau, le phénomène est toujours au même endroit, sans variation de couleur. Ma femme impressionnée me rappelle.

Je sors à nouveau, le phénomène a disparu. La durée totale de l'observation a été de 15 minutes environ, aucun effet sur la télévision ni sur la chienne.

Nous précisons que l'objet était à moins de 100 m des habitations de la Treuille, entre 300 à 600 mètres des témoins (digest).

13 juillet 1978 22 h 10 - 22 h 40

Romégoux

M. Girard 23 ans, Mme Girard 19 ans, M. Mme Zenkoff, M. Blin, Mme Guillon 67 ans.

En discutant avec M. Blin, un voisin, nous avons vu au-dessus des arbres en direction de St Porchaire, une boule rouge orangée. Nous étions 5 à l'observer. Elle a rapidement disparue en descendant vers la RN 137. Nous sommes restés un bon moment à attendre, lorsque à nouveau elle était là. Il était 22 h 40, elle paraissait plus grosse et plus rouge aussi. Nous avons pu l'observer une vingtaine de secondes, puis comme la première fois elle s'est rabaisnée vers la route et des haies l'ont caché à notre vue. (digest).

13 juillet 1978 22 h 30.

La Treuille. Témoin M. Roy agriculteur.

Le 14 juillet, M. Blin, témoin précédent, rencontre M. Roy et lui fait part de son observation de la veille. M. Roy lui dit alors que ce jour là il a vu un disque de grande dimension de couleur rouge en direction du S.S.E. Il descendait rapidement et verticalement pour disparaître derrière les arbres en une fraction de seconde. Le phénomène paraissait se dérouler à 700 ou 800 mètres de chez lui. (digest).

4 août 1978 22 h 45.

La Treuille. Témoin M. Roy (le précédent) sa fille Nathalie 7 ans 1/2 une autre fille 5 ans.

Nous rendant sur les lieux pour vérifier des détails de l'observation du 13.7.78, M. Roy nous apprend que le 4 août vers 22 h 45 il a aperçu dans la direction S.S.E une boule légèrement plus petite

que la fois précédente. Elle se trouvait légèrement au-dessus du sol, de couleur mélangée : jaune, vert, bleu... (digest).

13 août 1978 17 h 30.

SAINTES. Neuf témoins observent au-dessous d'un avion et de sa trainée deux objets triangulaires, hauts dans le ciel, suivant une trajectoire NS. L'avion suivait une direction contraire et a fait une boucle autour d'un objet. Un des témoins a pris deux photos avec un télescope. (L'enquête ne donne pas de résultat). (digest).

21 août 1978 13 h 30.

SAINTES. Une dizaine de jeunes gens dont 4 noms suivent sont rassemblés rue Daniel Massiou. Tous voient un objet bizarre, couleur de l'inox, reflétant le soleil, qui décrit des cercles, remonte, se déplace, se présentant sous diverses formes : disque, lentille, barre noire, ovale. Il disparaît sur place après 1/4 d'heure d'observation. (digest).

Fin août 1978. 23 h et 24 h.

Le Bourg de Fontenet. Témoin M. Cornet et ses deux frères, M. X. maçon, M. Bruneteau.

J'allais au guet chasser la nuit avec mes deux frères. Aux environs de 23 h en marchant nous avions remarqué une petite boule qui passait dans le ciel et qui en se déplaçant allait passer au-dessus de Fontenet. Nous l'avions presque oubliée lorsque 200 m plus loin, en arrivant face à l'épicerie du village nous l'avons revue.

Elle s'était stabilisée très près de nous, à 40 ou 60 m de distance, à 25 m d'altitude. Elle n'est pas restée stationnaire longtemps et elle est repartie vers Varaize (NE). Il ressemblait à un sombrero, avec comme un globule blanc au-dessus. Sur le pourtour de ce qui ressemblait à un chapeau il y avait des feux vert, jaune, rouge qui devaient se trouver sur un ensemble qui tournait. (digest).

22 mars 1979. 21 h 50

La Clotte "Les Jardinots" Témoin : M. J.M. Brossard agent de fabrication 29 ans ainsi que M. André Mounier 33 ans.

Les témoins revenaient de leur travail à 21 h 25, quand sur la D 910 bis aux lieudits "Moinets" et "Valin", M. Brossard qui conduit remarque comme des éclairs sur le côté gauche. Puis à nouveau un éclair, pas haut dans le ciel, comme une clarté couvrant 2 à 300 m au ras du sol. Ils parcourent plusieurs centaines de mètres, quand au détour d'un virage, à la sortie de Moinet, juste devant eux, à une centaine de mètres, ils voient un objet lumineux immense. Un temps de surprise et ils s'arrêtent. M. Mounier qui a son appareil de photo le prépare, l'appuie sur le bord de la portière gauche et pose 10 secondes, puis une 2me pose 5 secondes avec son Reflex.

L'objet avait la forme d'une banane, d'un quartier d'orange. A son extrémité gauche il y avait comme un gros phare blanc et jaune qui clignotait : éclairé 1 seconde, éteint 2 secondes. Il y avait aussi, régulièrement espacés, disposés sur l'axe d'une bande brillante, comme des spots lumineux multicolores : bleus, verts, rouges, blancs.

L'objet paraissait très grand, près de nous, près du sol. D'après les calculs sur les lieux il devait se trouver à 63,20 m des témoins, à 20,60 m au-dessus du sol et avoir un diamètre de 33,30 m.

Le temps total de l'observation a été de deux minutes.

Les deux témoins ont aussitôt fait une déclaration à la gendarmerie de Montguyon.

Quand M. Mounier a regardé dans son viseur pour prendre la première photo, sa vision était la même qu'à l'œil nu et l'objet couvrait les 3/4 du viseur. Rien ne paraissait changé après la prise de vue et cependant la dimension de l'objet sur la diapo ne représente que le 1/17 du cliché. Un petit mystère.

Pour M. Mounier le phare était jaune orangé, pour M. Brossard il était de couleur blanche. (digest) (NDR : on aurait bien voulu voir cette diapo)

Entre le 16 et 19 Juillet 1979. 22 h 40
Chermignac "Le Moinard". Témoin M. Mme X.

Il était 22 h 40, raconte Mme X. j'étais couchée mon mari est allé fermer la fenêtre de la chambre, lorsque son attention est attirée par une lueur phosphorescente vers le N. Il m'appelle pour constater le phénomène. Le ciel était dégagé sans nuage, on voyait deux objets métalliques, à 10 cm à bout de bras l'un de l'autre, de couleur orangée semblable au soleil couchant. A cause de la lumière qu'ils dégageaient il était impossible de définir leur forme. A bout de bras leur diamètre était de 2 à 3 mm, la moitié de la Lune. Ils se déplaçaient lentement et nous avons pu suivre leur trajectoire rectiligne durant quelques secondes. (digest)

1er août 1979. 21 h 50

La Vallée "La Touche". Témoin : M. Mme Fradin

Venant de Saintes allant à Rochefort par la RN 137, ils viennent de franchir en voiture le petit village de Beurlay et se rapprochent de "La Touche". Sur la gauche ils aperçoivent des lumières rouges et pensent à un accident. Ils ralentissent et se rendent bientôt compte que ces lumières se situent à la hauteur de la cime des arbres, à 200 m au plus de la voiture se dirigeant rapidement sur la

droite. Combien y en a-t-il : 5,6,7,8 ? qui s'allument et s'éteignent en alternance. Elles forment comme un arc de cercle et chaque fois que l'une s'éteint il y a comme une zone d'ombre. La voiture s'est arrêtée, les lumières s'éloignent très vite et disparaissent derrière les arbres (digest).

15 Août 1979. 23 h environ.

LUSSAC "La Prune". Témoin : Patrick VEILLAT, 20 ans, boulanger.

Les faits : récit complet

Il est dans les environs de 23 h, ce mercredi 15 août 1979 et il y a bal à Mosnac sur Seugne. Patrick revient de Jonzac où il est allé chercher des cigarettes, et, seul à bord de sa Renault 5L, il roule vers St-Georges de Cubillac (d'Antignac sur la carte IGN n° 46, de Cubillac sur la carte Michelin n° 71) pour retourner au bal.

En traversant la commune de Lussac, peu après l'embranchement de "chez Péraud" sur la D. 134, il aperçoit dans les phares de sa voiture une forme humaine devant lui, à 100 m ou 200 m, sur la bande d'herbe à gauche de la route. Arrivé à une vingtaine de mètres, il voit la forme humaine lever la main gauche, un peu comme le salut scout.

Automatiquement, tout le système électrique de la voiture s'arrête : les phares, la radio, le moteur (essence). Sur sa lancée, la voiture parcourt une dizaine de mètres en frein moteur et s'arrête finalement à une dizaine de mètres de la forme humaine. Patrick tourne alors la clé pour couper le contact. Une quinzaine de secondes s'écoulent ainsi. Cela ne fait pas penser à un homme normal : les mains indistinctes au bout de grands bras descendant au-dessous de ce qui devraient être les genoux. Il doit avoir dans les 1,20 m ou 1,30 m de haut et ne bouge pas. Le bras toujours levé, les deux jambes jointes, son habillage ressemble à une grande combinaison grise collante d'aluminium, barrée par ce qui paraît être une ceinture, léger trait de teinte différente. Les mains sont comme si elles étaient dans des gants, car elles sont indistinctes. Le bas des jambes et les pieds ne sont pas visibles ou discernables. A la place de la tête il y a un casque en forme de bulle dont la 1/2 sphère de dessus est transparente. Elle paraît comme telle car elle réfléchit la rare lumière qui émane de la lune ce soir là.

L'humanoïde baisse alors la main, saute à pieds joints latéralement "sans plier le corps", le fossé et passe dans les bois distants de 10 mètres.

Dix secondes encore environ, la lumière des phares revient, Patrick remet le contact et la voiture redémarre.

Lumières sur Gallipoli (Août 1915)

Les lecteurs qui me lisent régulièrement dans cette revue savent que je ne suis absolument pas un démolisseur. Toutefois, j'estime que de temps en temps, il est nécessaire de «faire le ménage» dans notre discipline si controversée, ne serait-ce que pour débarrasser l'ufologie d'un certain folklore quelque peu encombrant, et qui fait les délices de nos détracteurs habituels.

C'est la raison pour laquelle je n'ai pas hésité à signaler récemment, que l'affaire Hamilton de 1897 était à jeter aux orties, à partir du moment où des éléments prouvant qu'une fraude fut commise, ont été mis à jour.

Voici une autre légende qui va tomber : celle de Gallipoli d'août 1915, qui fit les beaux jours des amateurs d'insolite pendant presque 15 ans ! Chaque publication ou livre qui se consacre aux OVNIs et aux faits mystérieux du passé, a obligatoirement cru bon de mentionner l'affaire de Gallipoli, à commercer par L.D.L.N., qui fut probablement la première revue ufologique de langue française à faire connaître ce cas (1).

Que ceux qui en seront chagrinés se consolent en se disant que nos fichiers ne s'en porteront pas plus mal pour autant, n'je l'espère, certaines susceptibilités. Nous possédons dans nos stocks, une réserve d'observations en béton armé nous permettant de rester sur nos positions respectives, quelles qu'elles soient.

J'aurai l'honnêteté de signaler que notre collègue Christiane Piens a déjà fait quelque chose de ce genre dans le Bulletin du GESAG n° 58 de Décembre 1979. Mais je ne me suis pas référé à son texte, ayant déjà eu en mains tous les éléments nécessaires au débouloinnage dès fin 1978.

L'incident de Gallipoli, est relatif à la «disparition» d'une troupe de militaires anglais, connue sous l'appellation de «1/4 Norfolk», et aurait pris place lors de la campagne des Dardanelles contre les Turcs, menée par les Alliés Franco-Britanniques.

• • •

Il rentre, pris d'une grande peur, en direction de Mosnac retrouver ses copains et raconter son histoire. Ils le poussent à aller à une gendarmerie raconter ce qu'il a vu. Ils vont à la gendarmerie de Jonzac où ils sont plus ou moins éconduits, puis à celle de St-Genis-de Saintonge où les gendarmes enregistrent sa déposition. A noter que, juste avant leur arrivée, la gendarmerie de St Denis de Saintonge avait reçu un coup de téléphone d'un routier leur signalant la présence de grosses boules de feu, sur le côté droit de la route, dans le bois de Plassac, en allant sur Bordeaux (N 137) à 3 ou 5 km de l'observation de Patrick. Les gendarmes avaient alors envoyé une patrouille et lorsque celle-ci revint Patrick faisait sa déclaration, elle n'avait pas trouvé trace de feu.

Mais avant de me lancer dans l'énumération des points litigieux de cette histoire, il serait peut-être intéressant de rappeler le récit original que ne connaissent peut-être pas de nombreux lecteurs. Et pour cela, au lieu de me contenter de reprendre le texte français paru dans L.D.L.N. n° 82, j'ai préféré donner une traduction de mon propre cru, faite à partir du texte initial (2). Quelle bonne idée ai-je eu là ! Car ce travail me permit de relever un nombre important d'erreurs, attendu que je me suis autorisé l'effort de produire une version RIGOUREUSEMENT EXACTE. Ce qui m'a donné l'idée de faire un petit tableau comparatif que vous trouverez en fin d'article. Il est assez édifiant.

Voici donc une traduction que j'estime très fidèle :

«Ce qui suit est la relation d'un étrange incident qui se produisit à la date ci-dessus indiquée (3), pendant la période finale et la plus dure des combats qui prirent place sur la Cote 60, Baie de Suvla, ANZAC. (4)

«Le jour était levé, sans un nuage visible, comme toute belle journée méditerranéenne peut le laisser croire. L'exception, toutefois, était un nombre de peut-être 6 ou 8 nuages en forme de «miche de pain», tous exactement de la même forme, qui planaient sur la Cote 60. On remarqua que, malgré les 6 ou 8 km/h d'une brise venant du sud, ces nuages ne changeaient pas de position, ni de forme, pas plus qu'ils ne s'éloignaient sous l'influence de la brise. Ils planaient à une altitude d'environ 60° par rapport à notre point d'observation situé à 500 pieds de haut - (152,4 m - Ndt) - Il y avait aussi, immobile sous ce groupe et se maintenant sur le sol, un autre nuage identique en forme, mesurant environ 800 pieds de long - (243,8m Ndt) -, 200 pieds de haut (61 m - Ndt), et 200 pieds de large (61 m - Ndt). Ce nuage était absolument compact, ayant l'air d'une structure solide et se situait à une distance de 14 à 18 chains (280 m à 360 m - Ndt) du théâtre des combats en territoire sous contrôle britannique. Tout ceci fut observé par 22 hommes de

Y a-t-il un rapport entre ces deux observations, il n'est pas possible de le dire pour l'instant.

Il est environ 23 h 30, Patrick Veillat rentre chez ses parents à Clion. Il n'arrive pas à trouver le sommeil, ni d'ailleurs la nuit qui suit. Il a eu très peur. Ses parents doivent faire appel au docteur X de Jonsac qui va lui prescrire du Valium pour une durée de 8 à 15 jours, ce qui va lui permettre de retrouver le sommeil.

Actuellement encore, 4 mois 1/2 après, au rappel de son aventure, Patrick qui est un garçon très sensible est très bouleversé.

la 3^e Section de la 1^{re} Compagnie Divisionnaire, Unité Néo-Zélandaise du Génie, y compris moi-même, de nos tranchées de Rhododendron Spur, à 2.500 yards (2.286 m - Ndt -) au sud-ouest du nuage sur le sol. Notre position avantageuse surplombait la Cote 60 d'environ 300 pieds (91,4 m - Ndt -). Il se trouva que plus tard, ce nuage singulier se situa à cheval sur le lit asséché d'un cours d'eau ou d'un chemin creux (Kajajik Dere), et nous avions une vue parfaite des côtés et des extrémités du nuage, tandis qu'il demeurait sur le sol. Sa couleur était gris clair, comme celle des autres nuages.

«Un Régiment Britannique, le 1/4 Norfolk, fort de plusieurs centaines d'hommes, fut aperçu gravissant ce lit asséché de cours d'eau ou de chemin creux, vers la Cote 60. Cependant, lorsqu'ils parvinrent à la hauteur du nuage, ils marchèrent droit dedans sans aucune hésitation, mais pas un seul n'en ressortit pour se déployer et combattre sur la cote 60. Environ une heure plus tard, après que le dernier homme de la file eût pénétré dedans, le nuage, très discrètement, s'éleva du sol, et comme n'importe quel nuage ou brouillard l'aurait fait, prit lentement de l'altitude, jusqu'à ce qu'il se joigne aux autres nuages identiques qui ont été mentionnés au début de cette relation. En les observant de nouveau, ils parurent tous semblables à des «cosses de petits pois». Durant tout ce temps, les nuages étaient restés planant à la même place, mais dès que le nuage singulier se fut élevé à leur niveau, ils se mirent tous en mouvement vers le Nord, c'est-à-dire vers la Thrace (Bulgarie). En l'espace de 3/4 d'heure, ils avaient disparu de la vue.

«Le Régiment en question fut porté disparu ou «anéanti», et lors de la capitulation de la Turquie en 1918, la première chose que la Grande-Bretagne demanda à la Turquie, fut la restitution de ce Régiment. La Turquie répondit qu'elle n'avait jamais capturé ce Régiment, ni eu le moindre contact avec lui, et ignorait jusqu'à son existence. Un Régiment Britannique en 1914/1918 était constitué d'un effectif qui se situait entre 800 et 4000 hommes. Ceux qui furent témoins de cet incident attestent le fait que la Turquie n'a jamais capturé le régiment ni eu de contact avec lui.

«Nous, soussignés, bien qu'avec du retard et ce, à l'occasion du Cinquantenaire du débarquement de l'ANZAC, déclarons que l'incident décrit ci-dessus est vrai dans chacun de ses termes.

«Signé par les témoins :

- Sapeur F. REICHARDT, 4/165, Matata, Bay of Plenty.
- Sapeur R. Newnes, 13/416, 157 King Street, Cambridge.
- J.L. Newman, 75 Freyburg Street, Octumactai, Tauranga».

Les lecteurs qui auront en leur possession, une version française de ce compte-rendu dans une revue ou un livre quelconque, sont invités à effectuer une comparaison. Je suis prêt à parier n'importe quoi que pas un seul d'entre eux ne trouvera un texte RIGOUREUSEMENT IDENTIQUE. Je ne parle pas des synonymes, ou des constructions de phrases différentes mais exprimant EXACTEMENT la même chose. Je

vous fais grâce également des petites confusions de chiffres relatifs aux nombres exprimant des mesures, car les surcharges, les mauvaises frappes, peuvent toujours provoquer les erreurs, mineures en général.

Je n'ai JAMAIS cru à cette histoire, même lorsque j'en pris connaissance la première fois. Et a cause D'UN seul détail s'il vous plaît, mais qui constitue une erreur monumentale, erreur que ne pouvait pas commettre un ancien militaire, et encore moins plusieurs.

En effet, le mot Régiment (avec R majuscule presque à chaque emploi, ce qui est injustifié) ne peut en AUCUN CAS être associé au terme chiffré 1/4. Il s'agit en fait d'un numéro de BATAILLON. Le chiffre 1 indique le n° du Régiment, le chiffre 4 indique le n° du bataillon. Ceci étant valable chez les Britanniques, les Français faisant l'inverse, le numéro du bataillon étant cité en premier. JAMAIS un militaire (même en état d'ivresse !) ayant servi dans ce genre d'unité n'aurait commis une pareille bourde ! L'affaire avait donc au départ un petit relent de canular... La suite devait confirmer cette impression.

Et cette suite, il a fallu l'attendre plus de dix ans, si l'on considère que toute l'affaire ne fut dévoilée qu'au CINQUANTENAIRE du débarquement de l'A.N.Z.A.C. (Qu'il faut surtout écrire avec des points de séparation, encore une bavue - moins grave - que n'aurait pas dû commettre un ancien de ce Corps).

C'est dans le n° 27 de la revue anglaise «Fortean Times» (5), éditée en automne 1978, que Mr. Paul Begg s'employa à démontrer que toute l'affaire ne reposait sur rien de concret. Plutôt que de reprendre le texte de Mr. Begg, qui n'a mis l'accent QUE sur la réalité historique des événements, ce qui est cependant le principal, j'ai préféré démolir cet «édifice» briques par briques, afin que le moindre doute ne puisse subsister dans les esprits. Mr. Begg conclut son article en supposant que les témoins ont été abusés par une nappe de brouillard «hors saison». Moi je démontrerai que TOUT a été inventé. Nous avons déjà pu le prouver avec ce bataillon transformé en Régiment, faute que des anciens combattants des Dardanelles n'auraient jamais commis.

Mais avant de parler d'Histoire, faisons d'abord appel à la Géographie. Les Dardanelles, que les anciens appelaient Hellespont, est le nom donné à un fin détroit faisant environ 64 kilomètres de long, reliant la mer Egée à la mer de Marmara - cette dernière n'étant séparée de la mer Noire que par le fameux détroit de Bosphore - et longeant la péninsule de Gallipoli qui est rattachée au continent européen bien qu'étant territoire Turc. Sur environ 1,6 km de long de la côte ouest de cette Péninsule, s'étend la baie de Suvla, au-delà de laquelle se trouve un grand lac salé (à sec en été, et reflétant la lumière solaire avec de forts éclats). Derrière ce lac, s'étend la plaine de Suvla, sillonnée de cours d'eau à sec chaque été. La chaleur est si élevée durant cette période que la végétation est pratiquement calcinée et la terre toute craquelée. De ci, de là, quelques rares bouquets d'oliviers. Plus loin, un demi-cercle de collines arides s'étend du nord au sud, donnant à la plaine de Suvla l'apparence d'une gigantesque arène naturelle. Au Nord se situe un relief : Kirech Tepe. Il y en a deux à l'est : Kavak Tepe et

Tekke Tepe, tandis qu'au sud on trouve la chaîne montagneuse de Sari Bair, laquelle n'est en fait qu'une ligne de petites crêtes.

Sari Bair a trois points relativement plus élevés que les autres (1000 pieds de haut, ce qui en fait davantage des collines que des montagnes), et séparés entre eux de 800 m de crêtes onduleuses : Koya Chemen Tepe au Nord, Besim Tepe au centre, le 3^e étant Chunuk Bair. A 800 m de Chunuk Bair, se situe la Cote 60, petite élévation vers laquelle se dirigea, soit-disant, le 1/4 Norfolk, pour y être «kidnappé» par un étrange nuage. A environ 5 kms plus loin au Nord de Chunuk Bair, se place une zone de cultures et de végétation diverse, connue sous le nom de Kuchuk Anafarta Ova, lieu où «disparut» le... 1/5 Norfolk, et non pas le 1/4 comme la «légende» le prétend, nous y reviendrons un peu plus loin.

Il nous faut tout d'abord éclaircir un point très important : la date alléguée des faits. Le sapeur Reichardt n'a jamais affirmé qu'il s'agissait du 28 Août, pour la bonne raison qu'il avait totalement oublié la date exacte selon ce qu'il aurait avoué à l'éditeur de la revue «Spaceview» (2). En fait, il n'y a aucune date précise dans le compte-rendu original. Le titre de l'article paru dans ce magazine néo-zélandais en Septembre 1965, peut se traduire par : «Un jour à ne pas oublier, en Août 1915». La mention : Gallipoli, le 28 août 1915, qui figure dans plusieurs versions, dont celle de LDLN n° 82 et le livre de Jacques Vallée, entre autres (7), NE FIGURE PAS dans le document original, en dépit du fait qu'il est indiqué dans le texte : «... à la date ci-dessus indiquée...» Toute version comportant la mention d'une date précise est donc erronée.

En fait, la date du 21 août 1915 est «généralement admise» par l'ensemble des revues et ouvrages qui rapportent cette histoire peut-être à cause d'un incident absolument authentique qui prit place à cette date, et relativ au Régiment des Rangers de Sherwood, Commandé par Sir John Milbanke, qui s'enfonça dans une brume grise, EN FIN D'APRES-MIDI, pour aller se faire massacer plus loin par l'artillerie et les snipers Turcs. (6a) Il est d'ailleurs précisé dans ce document la mention suivante : «... Par quelque caprice de la nature, la Baie de Suvla ainsi que la Plaine du même nom, se trouvèrent enveloppés dans un étrange brouillard...» En fait, je crois plutôt que ceux ayant opté pour le 21 août se basèrent sur la date choisie pour la plus grande offensive des Alliés à Gallipoli, précisément celle-ci, sans même connaître l'incident du Régiment des Rangers de Sherwood. Du reste, ce régiment manœuvra l'APRES-MIDI et non pas le matin, ce qui écarte totalement la possibilité d'une mauvaise interprétation de la part de Reichardt et ses amis, comme le suppose Mr. Begg. A noter entre parenthèses que Jacques Vallée (7), qui fait mention du 28 août dans la relation des faits, situe ensuite les événements le 21 août dans son catalogue !

Le fait le plus marquant éclairci par Mr. Begg, est que selon les documents officiels qu'il consulta à l'Imperial War Museum de Londres (6), le 1/4 Norfolk ne fut JAMAIS porté disparu ! (6b) Parmi les documents consultés, et émanant de ce bataillon, figurent des rapports d'officiers, des messages, etc... dont

beaucoup sont datés du... 30 AOUT 1915 ! Enfin, une note officielle fait état de l'évacuation du 1/4 Norfolk en Egypte au cours du mois de Décembre 1915, pour y être mis au repos et y être recomplété tant en effectifs qu'en matériel en vue de son envoi sur un autre théâtre d'opération.

Toutefois, Mr. Begg releva le fait qu'il était arrivé quelque chose d'étrange à une autre unité : le 1/5 Norfolk, et ce le... 12 AOUT 1915, donc ni le 28 ni le 21. Engagé dans une offensive ce jour-là, le 1/5 Norfolk fut porté «disparu». C'est en réalité peut-être cet incident authentique qui inspira le... canular !

Selon les sources officielles consultées par Mr. Begg, le 1/5 Norfolk (tout comme le 1/4 d'ailleurs), arriva à Suvla le 10 août 1915, en tant que partie de la 163^e Brigade de la 54^e Division. A l'époque, les Alliés étaient à la veille d'une défaite. Bien qu'il n'était pas dans les habitudes des hauts statèges militaires d'engager des troupes sans leur donner le temps de se familiariser avec le terrain et le climat, le Général Hamilton, Commandant en chef du Corps Expéditionnaire des Alliés en Méditerranée pensa qu'une grande offensive menée par des troupes fraîches changerait le sort de la campagne. Il envisagea un assaut hardi et impétueux sur Kavak Tepe et Teke Tepe, deux des plus hautes collines cernant la plaine de Suvla, et proposa que le 12 Août, la 163^e Brigade soit engagée pour nettoyer Kuchuk Anafarta Ova et s'en emparer. Durant la nuit, le reste de la Division devrait progresser le plus profondément possible sur les contreforts de Kavak Tepe et Tekke Tepe, où il devait attendre jusqu'à l'aube du 13 Août, moment choisi pour attaquer les sommets de la ligne de crêtes.

A 04 h 45, le 12 Août 1915, la 163^e Brigade commença sa progression. Plus tard, Sir Hamilton décrivit ce qui se prosuosit dans une dépêche à Lord Kitchener, alors Ministre de la Guerre de la Grande-Bretagne :

«Au cours de la bataille,... il se produisit quelque chose de mystérieux. ... Le 1/5 Norfolk se trouvait sur la droite de la ligne des combats, un secteur bien moins exposé que là où progressait le reste de la Brigade. Contre des forces ennemis fléchissantes, le Colonel H. Beauchamp, un officier téméraire et plein d'assurance, força ardemment le pas, suivi par la plus grande partie du bataillon. La bataille atteignit alors un maximum d'intensité, tandis que le sol devenait de plus en plus boisé, mais aussi de plus en plus défoncé au fur et à mesure de sa progression. Toutefois, le Colonel, ainsi que les 16 officiers et 250 hommes poursuivirent encore leur avance, chassant l'ennemi devant eux... Plus aucun d'entre eux ne fut revu et on n'entendit plus jamais parler d'eux. Ils chargèrent dans la forêt, et furent perdus de vue tout comme d'ouïe. Aucun d'entre eux ne fut jamais revu...» (6a)

Là encore la confusion n'est pas possible du fait que l'unité fut aperçue pour la dernière fois, S'ENFONCANT DANS UNE FORET, et non pas dans une nappe de brouillard, ni encore moins dans un soi-disant nuage posé au sol.

Mr. Begg n'en resta pas là, et prit contact avec un organisme officiel de Nouvelle Zélande qui lui transmit

une indication fort précieuse obtenue dans un document irréfutable (6c). Selon celui-ci, l'unité du sapeur Frédéric REICHARDT, qui était la 3^e Section de la 1^e Compagnie Divisionnaire du Génie Néo-Zélandais, embarqua pour la Péninsule de Gallipoli le 10 Avril 1915. La 3^e Section fut transférée à Rhododendron Spur le 13 Août 1915, 24 h après la disparition du 1/5. Donc Reichardt n'a pu assister à l'engagement du 12 Août, ce qui élimine à coup sûr cette date pour l'associer à un éventuel témoignage provoqué par une mauvaise interprétation, encore une fois.

Reste le 28 Août, que quelques auteurs continuent de citer sans trop pouvoir l'expliquer. Il n'y a rien eu d'extraordinaire ce jour-là hormis les combats classiques meurtriers que peuvent produire toute guerre. Le 1/4 Norfolk accomplit sa tâche habituelle, et le 1/5.. était porté disparu depuis le 12 Août, donc il n'en était plus question.

Il nous reste à tenter une éventuelle association, entre la disparition du 1/5 Norfolk le 12 Août et l'arrivée de l'unité de Reichardt le 13, c'est-à-dire LE LENDEMAIN de l'incident. Est-ce le bruit de cette disparition qui parvint aux oreilles de Reichardt et qui l'inspira ? Non. Cela aurait été possible si le numéro de l'unité, 1/5, ne s'était pas transformé en 1/4. Mais à quoi bon chercher une explication justifiant les allégations des trois «sapeurs» néo-zélandais, puisque 4 ans plus tard, le 1/5 Norfolk... «refit surface», c'est vraiment le cas de le dire !

Pas en totalité, hélas, car cela aurait particulièrement arrangé mon affaire. Voici comment cette «découverte» se produisit :

En 1919, un militaire des Forces Alliées d'Occupation en Turquie, se trouvant en pèlerinage sur le champ de bataille où prirent place les combats de la Péninsule de Gallipoli, trouva par terre un insigne du «First Royal Norfolk Regiment». Etant au courant de la «disparition» du 5^e Bataillon de cette unité, il fit une petite enquête sur place auprès des paysans turcs du secteur. L'un d'eux avoua sans difficultés qu'en rentrant sur son domaine après la fin des combats, il découvrit plusieurs dizaines de corps de soldats anglais tués, dont les dépouilles commençaient à être la proie de la putréfaction. Il enterra les malheureux dans un fossé non loin de sa ferme, où ils furent exhumés. 180 corps furent trouvés dont 122 du 1/5 Norfolk. Deux seulement purent être identifiés formellement : le Caporal J.A. Barnaby, Mle 240436, et le soldat W. Carter Mle 1028 (Appelé Cotter par certaines sources officielles, d'ailleurs).

C'est ainsi que le 23 septembre 1919, l'officier commandant le service d'enregistrement des sépultures militaires à Gallipoli, envoyait le message suivant à son Etat-Major : «Nous avons retrouvé le 1/5 Norfolk». (6d)

A ces 122 morts, il faut ajouter 2 vivants : le Capitaine Coxon et le Lieutenant Fawkes, qui furent fait prisonniers et passèrent le restant de la guerre derrière les barbelés des camps d'internement turcs. (6e)

Sur les 267 «disparus» donc, 124 ont été retrouvés. Restent 143 qui demeurent encore à ce jour introuvable. Mais il est probable que la plupart d'entre eux

mangent les pissons par la racine quelque part à Gallipoli ou peut-être aussi dans l'autre partie de la Turquie, celle qui est dite «orientale» où la vie dans les camps de prisonniers était cauchemardesque. Combien d'hommes, affaiblis par des blessures mal soignées ou les mauvais traitements trouveront leur délivrance en se laissant mourir ? Nul ne le saura sans doute jamais. Sans compter, comme le suggéra Sir Hamilton, les soldats qui furent coupés de leur unité et rejoignirent l'arrière pour être intégrés dans une nouvelle compagnie. (6a)

Ainsi, il apparaît maintenant que la légende est bien morte à jamais. Point de disparus, kidnappés dans un OVNI «camouflé en nuage». En tout cas ceux du 1/5 Norfolk. Car il y a encore quelques histoires d'unités militaires «évanouies» qui circulent dans la littérature à bon marché : une division japonaise à Bornéo en 1942, un régiment chinois de 3000 hommes en 1939, un bataillon de 650 zouaves français d'Indochine en 1858, une armée de 4000 hommes dans les Pyrénées en 1707, etc... Je suppose que si on voulait bien s'en donner la peine, ces «légendes» non encore déboulonnées tomberaient rapidement au lieu de se colporter de livre en revue au fil des années, parfois nanties d'une petite augmentation d'effectifs...

Car il y a eu pas mal de modifications selon les auteurs qui rapportaient les faits. Pour l'affaire de Gallipoli, Patrice Gaston (8) tout en respectant le nombre de 250 hommes a supprimé le 1/5 pour citer carrément un 5^e Régiment ! De plus il affirme que le «brouillard intempestif» qui enveloppa les soldats réfléchissait la lumière du soleil au point d'éblouir les observateurs de l'artillerie !! On croit rêver... Les citer tous ici me prendrait une page supplémentaire ! Savez simplement qu'un certain Otto Binder, dans l'un de ses livres, situe Suvla Bay en Australie et le nombre de «disparus» à 1000 !!

Il faut signaler qu'en 1958, Harold Wilkins parlait déjà de cette pseudo-disparition dans son livre «Strange Mysteries of Time and Space» page 159, (Ace Ed. N. York, 1958), et que c'est aussi une source possible d'inspiration pour un fabulateur. Wilkins, bien entendu, ne mentionnait pas l'épisode du nuage kidnapeur, puisque cet «incident» ne fut révélé publiquement qu'en septembre 1965 (2).

Récapitulons maintenant les «énormités» pour essayer d'établir s'il y a eu intention de tromper ou mauvaise interprétation :

1 - Le régiment allégué disparu porte un numéro de bataillon. Les «témoins» écrivent Régiment (avec R majuscule) quand ce mot est associé à l'adjectif «britannique», alors qu'il ne doit être libellé ainsi que lorsqu'il est accompagné de son lieu d'origine PRECIS. On écrit : «the Royal Norfolk Regiment» et : «a british regiment».

2 - L'unité présumée «kidnappée» n'a jamais été portée disparue.

3 - L'unité considérée disparue pendant 4 ans fut le 1/5 et non pas le 1/4 Norfolk.

4 - L'unité des témoins fut transférée sur les lieux de l'observation alléguée 24 h APRES la disparition provisoire du 1/5 Norfolk.

5 - La date PRECISE de l'incident allégué n'est pas indiquée par les «témoins».

6 - Le seul régiment a s'être enfoncé dans un brouillard «hors saison» (mais naturel) est le Royal Sherwood Rangers qui fut anéanti de façon la plus classique. Mais cet épisode se déroula le 21/8 APRES-MIDI, pas le matin.

7 - Ces «révélations» se font avec CINQUANTE ANS de retard, lors du CINQUANTENAIRE du débarquement du corps expéditionnaire des antipodes. Pourquoi si tard ? et pourquoi précisément lors du Cinquantenaire ?

8 - Aucun rapport d'officier des unités concernées par les événements ne fait part de «nuage» posé au sol dans les documents officiels consultés par Mr. Begg. Et pourtant il devait bien y avoir des officiers dans l'unité de Reichardt !

Je laisserai de côté d'autres détails moins importants, car à la lumière de ces huits points où le bât blesse, je vais pouvoir sans la moindre difficulté prouver qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'un canular.

Car il est un point majeur qui se dégage des autres : la cabale n'a même pas été montée par un ancien militaire ! C'est aussi gros que le nez au milieu de la figure. Ce bataillon baptisé régiment à lui tout seul c'est quelque chose de tellement énorme comme gaffe, pour un militaire, qu'on peut se demander pourquoi elle n'a pas suscité plus tôt le désir de vérifier soigneusement cette histoire.

Partant donc de cette hypothèse d'un affabulateur n'ayant pas servi aux Armées de Sa Très Gracieuse Majesté le Roi d'Angleterre, on peut reconstituer le mécanisme qui fut à l'origine du coup monté.

Dans le début des années 60, une (ou plusieurs) personnes, tombe, au cours de la lecture du livre d'Harold Wilkins, sur un paragraphe de la page 159, où il est question de la disparition d'une unité britannique durant la guerre. Elle décide de vérifier, et obtient d'une façon ou d'une autre, le rapport de Sir Hamilton où il est question d'un brouillard «hors de saison» qui tomba sur la plaine et la baie de Suvla. (Sir Hamilton, QUI N'A PAS ATTENDU 1919 pour pondre son rapport, ignore donc encore le sort réel de l'unité «disparue»).

Et c'est le déclic ! Notre homme fait l'association disparition-brouillard, et se persuade que ce brouillard décrit comme étant «hors saison» par Sir Hamilton est le responsable de l'incident. Son imagination vagabonde, car il a lu des tas d'histoire d'OVNI mais aussi de «disparitions». Le brouillard devient nuage, puis la disparition un kidnapping. Le reste est assez simple : l'homme connaît un membre du Cercle des anciens combattants des Dardanelles. Il s'arrange pour avoir quelques noms et quelques matricules avec les adresses et écrit le «rapport» que nous connaissons. Il n'a plus qu'à le transmettre à Spaceview un peu après le Cinquantenaire fêté par les quelques rescapés encore vivants (ils avaient plus de 70 ans minimum en 1965), au besoin en se faisant passer pour l'un des «témoins» si son âge le permet ! Les gens de Spaceview publient intégralement le texte sans prendre la précaution de le vérifier, et c'est le lancement d'un canular qui tiendra à peu près 13 ans.

A noter que suite à des démarches de Mr. Begg, aucun des 3 signataires de la «déclaration sous serment»

ne put être trouvé. Mais à ce moment-là, en 1978, les héros fatigués de cette bonne blague, devaient l'être tellement qu'ils auraient dû être recherchés dans les cimetières ! Car une chose est certaine : le sapeur Frédéric Reichardt a bel et bien existé, mais n'est sûrement pas l'auteur du coup monté. Notez que le troisième «signataire» n'a pas donné son matricule, ce qui est une anomalie supplémentaire... (Il serait décédé quelques mois seulement après le «cinquantenaire»).

Pour terminer, et pour bien vous montrer les alternations que peuvent subir certaines traductions, voici un petit tableau comparatif des plus notables d'entre elles à partir de trois versions : celle de LDLN n° 82 (de 1966), celle du livre de Jacques Vallée... et la mienne, la plus juste des trois, ceci dit sans aucune forfanterie.

NOTA :

Les mots ou tronçons de phrases soulignés sont inappropriés aux termes originaux

J'ai dit qu'il s'agissait des plus notables. Il y en a encore bien d'autres, mais mineures : formes verbales, transformations de mesures anglaises en nombres métriques mal arrondis, expressions locales, etc...

Sur un texte aussi court, imaginez ce qui peut arriver à un livre entier !

Comme quoi il est démontré qu'il faut, en ufologie comme ailleurs, tenter de se procurer, dans la mesure du possible, les textes originaux avec lesquels nous pourrons travailler sur des éléments relativement exacts si l'on considère que l'imprimeur lui-même peut altérer quelque peu le texte. Ce n'est pas Mr. Veillith qui dira le contraire, lui qui a des problèmes de ce genre avec le sien !

Références et renvois :

1 - LDLN n° 82, page 14 «Des êtres enlevés par des M.O.C.» ?

2 - Spaceview n° 45, Septembre 1965, Henderson, Nouvelle-Zélande.

3 - Aucune date précise ne figure dans le texte original.

4 - A.N.Z.A.C. (Australian and New-Zelander Army Corps).

5 - Fortean Times, 9-12 St. Annes Court, Londres, WI, Angleterre.

6 - Documents consultés par Mr. Paul Begg :

6a - Final Report of the Dardanelles Commission (H.M.S.O. Londres 1917).

6b - History of the Norfolk Regiment. (Imperial War Museum Londres)

6c - War Diary - First Field Company, War History WA 61/1, National Archives, Wellington, Nouvelle-Zélande.

6d - Commonwealth War Graves Commission (Lettre de cet organisme à Mr. Paul Begg)

6e - The Vanishing Norfolks, Bulletin d'information n° 6 - Imperial War Museum Londres. + correspondances diverses de Mr. Paul Begg, etc... etc...

7 - Chroniques des Apparitions E.T., Jacques Vallée, Denoël, Paris 1972.

8 - Disparitions Mystérieuses, Patrice Gaston, Laffont, Paris 1973.

Jean SIDER

VERSION ORIGINALE	LDLN N° 82	J. VALLEE	J. SIDER
néant	Gallipoli le 28 août 1915	Gallipoli le 28 août 1915	
... an account of a strange event...	... la relation d'un étrange évènement...	... le récit d'un accident étrange...	... la relation d'un étrange évènement...
... during the severest and final period of the fighting	... pendant ces jours les plus durs du combat final...	... aux derniers jours les plus dramatiques de la bataille...	... pendant la période finale et la plus dure des combats...
... Hill 60...	... «côte 60»...	... «mont 60»...	... Cote 60...
... ANZAC...	... «Anzac»...	... A.N.Z.A.C....	
The day broke clear	Le jour s'était levé clair...	Le jour se levait clair...	Le jour était levé,
..., solid looking in structure...	..., et paraissant presque solide...	..., paraissait de structure presque solide...	..., ayant l'air d'une structure solide...
... 2.500 yards...	... 2.500 m...	... 2.500 yards...	
As it turned out later,...	Après avoir changé de place par la suite,...	Comme on s'en rendit compte plus tard,...	Il se trouva que plus tard...
... was straddling a (dry) creek bed...	... recouvrait entièrement un lit de torrent...	... reposait sur le lit d'une d'une crique...	... se situa à cheval sur le lit d'un cours d'eau...
néant	Ils semblaient aller en renfort des troupes de ladite côte.	néant	
..., very unobtrusively,...	..., très discrètement,...	..., délibérément,...	..., très discrètement,...
..., al though late in time...	..., bien qu'avec un grand regard pour... (Je dis REGARD !)	..., bien que faisant cette déclaration tardivement...	..., bien qu'avec du retard...
Signed by witnesses	Signé pour les témoins	Signé par les témoins	Signé par les témoins
Sapeur F. Reichardt	Sapeur F. Reichart	Sapeur F. Reichart	
Bay of Plenty	Bay of Plantz	Bay of Planty	
Freyburg Street, Octumocatai	Freyberg Street Octumdedai	Freyberg Street Otumocatai	

Faites des adhésions autour de vous.
Plus nous serons nombreux, mieux vous serez informés.

LE SECRETARIAT DE LDLN EST EXTREMEMENT DEBORDE ! LORSQUE VOUS NOUS DEMANDEZ UNE REPONSE, JOIGNEZ UN TIMBRE S.V.P., OU MIEUX UNE ENVELOPPE TIMBREE (sauf s'il s'agit d'enquêtes). SOYEZ CONCIS. NOUS VOUS EN REMERCIONS.

Un nouveau cas italien de rencontre du 3^e type

En 1977, en Italie, on a vu beaucoup d'apparitions d'OVNIS, en particulier à basse altitude, mais avec quelques intéressantes Rencontres Proches aussi. On peut dire qu'il y a eu une "VAGUE". Une de ces observations, une rencontre du 3^e type est très étrange et importante. Elle fut observée par de nombreux témoins, qui par la suite furent sujets à une régression hypnotique. L'investigation de ce cas fut faite par M. Umberto Telarico et M. Giorgio Russolillo de la section napolitaine du C.U.N. (Centro Ufologico Nazionale), dont les bureaux sont à Naples. Mais voyons le cas.

LES TEMOINS

Il y eut 7 témoins visuels : voici leurs coordonnées.

- 1) M. Amalio Capobianco, enseignant
- 2) M. Rocco Cirullo, 24 ans, étudiant
- 3) M. Arturo D'Ambrosio, tourneur
- 4) M. Michèle Giovanniello 24 ans, étudiant
- 5) M. Antonio Pascucci, 26 ans, étudiant
- 6) M. Michèle Riefoli, 47 ans, photographe
- 7) M. Mario Sisto, baryton au Théâtre St-Charles à Naples.

Le rapport est tracé à partir de l'interview de M. R. Cirullo et de M. A. Pascucci.

LA LONGUE RENCONTRE

Il est minuit trente ce mercredi 31 Aout 1977.

M. Cirullo et M. Giovanniello marchent le long d'une route à grande circulation de Sturno (Avellino, Italie) en direction de Frigento. Soudain, les deux hommes observent une lueur rouge entre les petits buissons et arbres de la petite colline qui domine la route. A la lisière, il y a une carrière abandonnée ; les témoins avancent et aperçoivent une lumière verte, au-dessus de la rouge, et deux autres lumières blanches plus sur le côté. Ils entendent un bruit modulé et continu, tel celui d'un transmetteur morse d'une station-radio sans fréquence. Les deux hommes se déplacent à nouveau et aperçoivent une silhouette aux reflets blanc argenté, qui sont les reflets de la lune sur la combinaison de l'être, apparemment métallique. L'entité (qui se trouve là, debout entre la maigre végétation et les arbres) d'abord sans mouvement, se déplace, avançant de deux pas vers les témoins, qui, très impressionnés, courrent à Castelluzzo (un village proche). Là, ils rencontrent M. A. Pascucci, M. A. Capobianco et M. A. D'Ambrosio, et, ensemble, ils retournent à l'endroit de la rencontre avec la voiture de Ambrosio. Ils arrivent à 1 h du matin. Ils arrêtent la voiture et continuent à pied.

Là, ils peuvent constater la présence de la lumière, le bruit étrange, et la silhouette brillante (immobile). Les témoins prennent peur et se dirigent vers la voiture, mais la curiosité est plus grande et ils reviennent à l'endroit. L'être semble remarquer les observateurs, car il avance vers eux (qui s'en retournent vers la voiture) pour revenir sur ses pas, ensuite. Ceci se répète 2 ou 3 fois, car chaque fois que les témoins se sauvent, l'être revient sur ses pas. Il se passe ainsi 15 à 20 mm environ, puis les 5 hommes descendent au village chercher une grosse torche électrique. Ils rencontrent M. Mario Sisto et M. Michele Riefoli et, tous les sept, ils reviennent à l'endroit de l'observation avec la voiture de D'Ambrosio (une Opel Record). Il est 1 h 30, 1 h 40 du matin. Les sept hommes garent la voiture, moteur au ralenti, pour parer à tout événement, sur la route, d'où ils peuvent observer l'endroit où l'être agit. Puis M. Capobianco dirige le faisceau de la torche sur la silhouette, distante de 20/25 mètres. L'être semble ahuri, parce qu'il s'arrête, puis il se tourne vers la source de lumière, faisant cligner deux lumières rouge-orange (placées sur sa tête, à la hauteur des yeux) à intermittence et en synchronisation. Les hommes s'enfuient en voiture et se dirigent vers Frigento, pour avertir la police, car ils sont effrayés par sa possible réaction. Sur le chemin, l'un des témoins dit que si les policiers ne trouvent rien, ceci peut leur causer de "sérieux ennuis". Aussi, ils abandonnent cette idée et mettent la voiture au point mort. Ils s'en retournent à l'endroit de l'apparition. M. Antonio Pascucci montre du doigt une intense luminosité à ses amis, après une courbe. La lumière émane d'une source au dessus (ou posée sur) le sommet de la colline, à la hauteur du plateau devant l'ex-carrière. La lumière blanche éclaire fortement aussi le côté de la montagne qui domine la carrière. C'est un objet de forme cylindrique, qu'ils observent pendant quelques secondes, et qui émet la lumière. Il est subdivisé en bandes brillantes et sombres, verticales, placées alternativement. Le sommet de l'objet est comme un dome de lumière (intensément et entièrement). Il est 2 h du matin. Les sept hommes arrivent à l'endroit où est la présence inconnue.

Ils laissent la voiture assez près et se mettent en observation, pointant le faisceau de la torche en direction de l'entité. Les témoins restent sur place pendant une heure et quart, cette fois. Puis l'être se tourne vers les hommes. Il est illuminé à nouveau par la torche. Il commence à gesticuler amplement, illuminant ses deux "yeux" rouge-orange en synchronisation, pendant un temps assez bref. On entend le même son étrange, par

intermittence, entendu auparavant par les observateurs. Les gestes sont interprétés par les hommes, en partie comme une indication à approcher, en partie comme l'indication de la lune (haut dans le ciel) et de lui-même, comme si l'être voulait indiquer son origine étrangère. Immédiatement après ces gestes, du sommet de sa tête (tous les témoins sont d'accord sur ce point), il émet un faisceau de lumière intense très blanche, et persistante qui illumine la zone environnante et les sept témoins. L'un d'entre eux crie : "le laser... le laser !" et tous courrent à la voiture. Quand ils y arrivent, ils réalisent que l'intense lumière ne leur a fait aucun mal, même s'ils restent éblouis pendant quelques secondes. Les sept hommes retournent là-bas et observent les caractéristiques de la silhouette en détail. En se référant aux arbres qui entourent l'être, ils déduisent que sa hauteur atteint plus de deux mètres (plus tard, en mesurant la distance au sol d'une grosse branche, point de repère des témoins, on obtenait une hauteur de 2,40 m). La lumière rouge est à environ 1,80 m du sol. Le corps de l'être semble proportionné à sa grandeur. La tête de la silhouette est plantée sur les épaules, sans cou ; la combinaison de l'être est de couleur argent métallisé et le couvre en entier. C'est le reflet de la lune qui lui donne sa luminosité. Les membres supérieurs semblent parfaitement articulés. Sur sa "tête" (à droite, pour quelques uns) l'être a deux intenses faisceaux lumineux, sans réflexion, de couleur rouge orangé. Ils brillent en synchronisation, à époques variables. Certains témoins remarquent une "boîte noire" sur son bras droit ; d'autres observent une sorte de ceinture, de couleur métal, qui ceint les côtés de la créature. Les sept hommes n'ont pas porté leur attention sur les mêmes détails. Ceci peut expliquer pourquoi les observateurs ne sont pas d'accord sur l'observation de la "boîte noire" ou de la "ceinture". Par exemple, aucun témoin ne remarque sur l'être un type d'"extrémité supérieure préhensible" (c.à.d. de main). Les autres membres de la silhouette sont toujours cachés par la maigre végétation qui couvre la colline, où l'être évolue. L'étranger se déplace sans plier les genoux, quand il se déplace d'avant en arrière. Il effectue des mouvements rigides, en parfaite balance, sans jamais tourner le dos aux sept hommes. Il recule quand les témoins apeurés se retirent. Les hommes entendent des blocs rouler et autres bruits. Ils les attribuent à l'hypothèse qu'il y a d'autres créatures sur la colline, tracassés par l'idée de savoir dieu sait qui travaille, à 3 h 15, les observateurs décident de retourner au village, pour chercher d'autres témoins éventuels. Cependant, leur recherche est infructueuse, ils retournent à la carrière où ils arrivent à 3 h 30 environ. Mais ils ne trouvent rien, cette fois. Leur étrange et terrible expérience est achevée. Les sept hommes discutent du fait, entre eux, puis chacun retourne chez soi.

L'ENQUETE DE LA POLICE

Le jour suivant, Mr Riefoli raconte dans un bar, à quelques connaissances l'expérience de la nuit, vécue avec ses amis. La population de Sturno commence par chercher les sept témoins et quelques-uns d'entre eux remontent à la carrière où ils découvrent trois grandes traces circulaires sur le plateau devant la carrière. Le bruit (de l'atterrissement et de la rencontre des observateurs avec l'être étrange) court dans tout le village, atteignant aussi le maire, le Dr Alberto Forgione, qui informe la brigade de gendarmerie de Frigento. Les gendarmes arrivent sur place et procèdent au relevé des traces. Le même après-midi du 31 août les gendarmes emmènent les sept hommes à la gendarmerie : là, ils les interrogent séparément puis ils les confrontent ensemble. A la fin, les gendarmes leur font signer à chacun un procès verbal avec la déposition de chacun. Quand les gendarmes les relâchent, ils recommandent aux sept de garder le silence au sujet de leur expérience. "Mieux vaut oublier cet événement pour le bien de chacun", disent-ils. Pour cela, les gendarmes ajoutent l'application "d'ordre supérieur".

D'AUTRES INVESTIGATIONS DE MR TELARICO ET MR RUSSOLILLO

La population de Sturno déclare aux investigateurs que les témoins sont des gens sérieux et digne de foi. Deux d'entre les investigateurs seulement s'associent à eux à Naples, tandis qu'ils ne rencontreront les autres que pendant les mois d'été. Cet avis est confirmé par le maire de Sturno, dans une conférence de presse publique faite à la mairie de Sturno le 3 septembre 1977. Les deux investigateurs vont ensuite à Gesualdo, un village près de Sturno, après quelques jours, pour interroger une famille de paysans. Ils disent que, 5 ou 6 jours avant, à peu près, ils ont observé une étrange "étoile filante" d'environ dix centimètres de diamètre, de couleur rouge feu qui s'arrêtait pendant quelques minutes dans le ciel.

Durant sa halte, l'objet dirigea un étrange faisceau de lumière sur le sol, de couleur rouge, en direction de Sturno. De la description faite par les deux ufologues, on déduit que le rayon émis par "l'étoile" est une "lumière solide". Peu après, le rayon se retira et l'objet disparut très vite dans le ciel. Ces témoins furent éprouvés par cette étrange observation. Ils interpréteront ceci comme un "présage du diable". En outre, on les laissa dans l'ignorance au sujet de l'observation arrivée à Sturno.

UN AVIS TECHNIQUE ET DES EXAMENS PHYSICO-CHIMIQUES

L'avis de l'ingénieur Carmine Cangero (habitant à Naples) est très intéressant : il a déclaré qu'il a été exercé une pression pas inférieure à 40 ton-

nes au sommet du triangle isocèle, que celui-ci est créé par l'atterrissement d'un objet (après avoir examiné les trois traces sur le plateau devant la carrière, et après avoir analysé un centimètre carré de terrain pour déterminer son élasticité). Le triangle formé par les traces circulaires a les dimensions de 4,10 m et de 4,50 m (à la base : quelques empreintes, de 36 cms de long — sont-ce celles de l'être ? — ont été trouvées à quelques mètres — 40 environ — des traces du présumé objet — elles sont imprimées sur du terrain dur et pierreux —). Les deux investigateurs mais aussi leurs collaborateurs, pendant leur enquête, ramassent deux éclats de pierre, qui apparaissent écrasés dans le sol par une énorme pression, au fond de l'une des traces. L'examen chimique des échantillons en cause a donné les résultats suivants : le composé de base est le carbonate de calcium, avec présence de grains de magnésium, de fer et de quartz. Examinées au microscope, les deux pièces présentent de petites traces de substance métallique, en la partie supérieure (celle qui a été en contact direct avec la surface de l'objet). Etant donné l'infiniment petite quantité d'une telle substance, il a été impossible de la soumettre aux examens spectrographiques et physico-chimiques. On ne peut vérifier (expérimentalement) que une telle substance, de couleur argent, ne s'oxyde pas au contact de l'eau et de l'air.

REGRESSION HYPNOTIQUE SUR QUELQUES TEMOINS

Quelques observateurs ont été placés sous hypnose pour vérifier leurs affirmations. Mr Mario Sisto est examiné par le psychologue Dr Mario D'Antonio, dans son cabinet napolitain. A la fin de la séance, l'opérateur (Dr D'Antonio) spécifie que sous hypnose on ne peut inventer une histoire (Mr Sisto sous hypnose a revécu son expérience). Le second témoin, placé sous hypnose est Mr Michel Riefoli. Il est hypnotisé par le Dr Antonio Prevete (il habitait à Naples), qui utilise l'hypnose dans sa pratique médicale. Après le résultat positif de la séance, le psychologue (Dr Prevete) déclare qu'il n'y a pas de doute au sujet de l'expérience de Mr Riefoli (ses battements de cœur quand il revivait l'expérience grimpèrent de 40 à 120/mn. Ceci montre un état émotionnel considérable). Il s'est vraiment trouvé en face d'un être qui n'était pas humain. Quelques jours plus tard, Mr Sisto et Mr Riefoli sont invités à Turin, sur la demande d'un périodique des Etats-Unis, bien connu, "Le National Enquiry" (l'Enquête Nationale), en la personne de son correspondant italien, Paul House. (ensemble Mr John Checkley, correspondant spécial du "N.E." et Mr Herbert Fried, photographe ; Mr Checkley arriva, envoyé en mission par les Etats-Unis). A Turin, ils sont placés séparément (les 2 témoins) sous hypnose, par le professeur Franco Granone (neurologue et professeur de psychiatrie), à l'Université de Turin, le 30 janvier

1978. Après ce nouvel examen des témoins, le Prof. Granone déclare : "Je confirme que les deux personnes étaient sous hypnose profonde. Dans cet état, ils ont répété ce qu'ils ont vécu, entièrement, ou imaginé, ou entendu. Ceci, sans possibilité de tromperie de leur part. Ils ont vraiment perçu, ou observé, ou imaginé l'être. Aussi, ils sont sincères. C'est seulement avec un lavage de cerveau convenable qu'on peut conditionner un individu - son mental -, parce qu'aussi, sous hypnose ou sous l'effet de la drogue hypnotique, il affirme des choses non vraies ou seulement imaginées".

CONCLUSION

Cette Rencontre Proche du 3e type est très intéressante pour moi. Avant tout, la fiabilité au rapport est bonne, pour le témoignage indépendant de la famille paysanne, d'une part, et pour l'examen hypnotique d'autre part, même si on peut douter (en partie) de ce dernier. Cette nouvelle observation d'humanoïde, en Italie, remet un problème à jour, qui n'a pas encore eu de réponse : "les entités associées aux observations d'OVNIS sont-elles des "robots" ou des "êtres vivants"?

En fait, les témoins disaient par exemple que la silhouette se déplaçait sans plier les genoux, d'une façon impossible pour un homme. Cependant, ce n'est pas le seul cas à parler de cette intéressante question. Le cas de Sturno n'est que l'une des 35 (environ) rencontres proches du 3e type qui se sont passées entre 1947 et 1978. A partir d'Août 78, il y a eu d'autres observations d'entités, plus intéressantes, associées avec les OVNIS, et je pense qu'elles seront publiées dans cette revue (en particulier celles de 1978) dans un futur proche.

Collaborez au réseau de détection magnétique ...

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 193,00 F.

Règlement à la commande : port et embalage : 14,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à : RADIO M.J. 19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

NOS ACTIVITES :
voir notre précédent numéro, décembre 80.

Un atterrissage en Italie avec effets électro-magnétiques et deux êtres

En 1978, il y eut de très intéressants atterrissages d'OVNIs avec occupants, en Italie : l'un d'eux eut lieu près de Siena en Toscane (Italie Centrale), en septembre cette année, pendant une grande vague, qui se passa particulièrement en Italie du centre et du sud. Cette grande manifestation de phénomènes OVNIs apparut du 13 au 20, avec un summum d'apparitions le 14 (40 cas et plus), pour un total de 120 observations (un grand nombre d'entre elles peuvent-être expliquées par des phénomène bien connus, naturels ou artificiels. Ces fausses interprétations de phénomène furent souvent causées par la grande publicité donnée par la télé et la radio et la presse aux phénomènes OVNIs). Une de ces apparitions, une intéressante rencontre, bien surveillée, du troisième type avec des phénomènes OVNIs, prit place dans la province de Siena. L'investigation de cet accident fut faite par le Dr Roberto Pinotti (le très grand chef de la science OVNI italienne, très connu aussi par les lecteurs de FSR. Il est le vice-président du «Centro Ufologico Nazionale» la très grande organisation italienne de la recherche OVNI, avec ses bureaux à Milan (3 rue Vignola). Le Dr Pinotti est le directeur de la revue «Notiziario UFO», une excellente revue, qui traite de science OVNI et d'astronautique. Il est aussi l'auteur de 3 ouvrages sur les OVNI) et par Mr Gianfranco Rudoni, et par un colonel de l'armée italienne.

LE CAS

Le 17 septembre 1978, à Torrita di Siena, à 20 h 15, 20 h 20, Mme Ultimina Bosagli et son fils Ricardo, 12 ans, entendirent un bruit très intense, comme un «grand coup de feu» et ils virent un boule de feu, aux contours jaune orangé qui laissait une traînée rouge. Puis elle disparut soudain, dans un éblouissement aveuglant. L'objet de forme ronde était rougeâtre dans sa partie inférieure (dessous) et d'un blanc très brillant dans sa partie supérieure. Les deux témoins eurent très peur et rentrèrent à la maison car ils étaient dans la rue en face de leur demeure. (via piaghi Orti) D'autres personnes aussi observèrent le phénomène : Mme Santina Faralli, qui était en train de regarder la télévision, confirma le bruit et l'éblouissement. Elle dit que la lumière électrique s'éteignit soudain, puis qu'elle se ralluma. Le fils de Mme Faralli, Rivo (un barbier), 25 ans, arriva à la maison de sa mère peu après et il y resta environ une demie heure, puis (vers 21 h) il sortit et démarra le moteur de sa Fiat 127. La voiture fit quelques mètres, puis elle cala et l'installation électrique cessa de marcher, quand un étrange objet brillant se posa sur la route devant la voiture de Mr. Faralli. Il était précédé d'un rayon rouge ; il était de forme discoïde dans sa partie inférieure, de couleur rouge brillant, et de forme hémisphérique dans sa partie supérieure, de couleur orange, comme un «chapeau melon». Sa lumière illuminait tout son entourage comme en plein jour. Dans la partie inférieure de l'objet qui se tenait sur la route sur trois rayons irisés allant du jaune au vert, au rouge, au bleu ciel, il y avait un grand faisceau de lumière qui «battait» sur le sol. L'objet avait trois mètres de diamètre et il occupait toute la chaussée (il semblait presque toucher avec le bord un mur). Il gravitait dans l'air, à la hauteur du capot de la Fiat 127. Soudain, sur le présumé OVNI, un sabord s'ouvrit en deux parties (l'une à droite, l'autre à gauche) et deux êtres descendirent de l'objet oscillant dans l'air, jusqu'à arriver à 10 cms du sol. Ils mesuraient : 1,10 m / 1 m (ils arrivaient à la hauteur de la figure du témoin qui était assis dans la voiture, les 10 cms à partir du sol considérés) et ils avaient une combinaison verte avec un grand casque dont une partie était transparente. Leur peau semblait de couleur verte ; ils avaient des visages humains mais aplatis et maigres avec les os des pommettes en saillie et une bouche mince (comme une fente) sans lèvres, et un nez régulier. Le témoin ne put voir les yeux et les oreilles, parce qu'ils étaient cachés par une zone d'ombre (un cône d'ombre). Au préalable, le casque avait deux minces protubérances cylindriques comme un ressort ou une autre structure en spirale analogue. Leur combinaison était d'une seule pièce, elle n'était ni collante, ni large. Les membres étaient visibles et leurs proportions normales. Les deux êtres s'approchèrent de la voiture et marchèrent autour, maladroûtement (ils décrivirent un cercle). Ils portaient plus d'intérêt à la voiture de Faralli qu'au témoin, qui pouvait les voir aussi dans le rétroviseur (quand ils étaient derrière la Fiat 127). Ils semblaient troublés, gênés car ils marchaient lourdement et gauchement. Puis ils repartirent toujours en oscillant, en direction de l'objet. L'un d'eux s'installa dans le dome brillant (assis ou debout ? Le témoin ne voyait que sa tête et son dos), tandis que l'autre se retourna un instant. Il s'arrêta et regarda Mr Faralli, comme si l'être voulait dire quelque chose. Puis il monta à bord de l'étrange objet brillant et se mit à côté de l'autre. Ils étaient de nouveau devant Mr Faralli et le sabord se referma. De la partie inférieure de l'objet prirent naissance deux rayons lumineux très intenses et l'étrange vaisseau s'éleva verticalement sur 10 mètres environ puis il progressa très rapidement dans un vol horizontal, laissant une traînée horizontale brillante. Quand l'objet disparut, le moteur de la voiture (qui s'était étouffé) et les phares-avant se remirent en marche automatiquement, et étant donné que une vitesse était déjà enclenchée, la voiture repartit d'elle-même, comme si le moteur ne s'était jamais arrêté (quand la voiture s'était arrêtée, Mr Faralli n'avait pas fait de manœuvres). Aucun bruit ne fut remarqué pendant l'observation. Le témoin d'abord stupéfait et puis dérouté fut frappé de terreur. Pendant trois jours, Mr Faralli eut un «trouble» de la vue, tel une brûlure. Dans une rue voisine, à 21 h 30, les récepteurs de télé s'éteignirent pendant une minute à peu près, puis tout redébuta normal.

LES TRACES :

Les deux investigateurs du C.U.N., Dr Roberto Pinotti et Mr Gianfranco Rudoni ont trouvé, à l'endroit des observations, d'étranges traces. Au milieu de la route, un cercle noir de 50 cm de diamètre, probablement provoqué par une grande chaleur. A sa gauche et à sa droite, il y avait deux autres traces de feu. L'une d'elle était dominée par des arbustes secs. On trouva de la matière brûlée, des pierres cassées (par la chaleur ?) brûlées et dures, mais des substances très légères. Deux «carottes» de terre étaient dessinées : l'une à l'intérieur de la partie brûlée, l'autre à l'extérieur. Ces pièces et quelques graviers noircis superficiellement (recueillis par Mr Faralli le jour suivant) furent soumis à des analyses chimiques dans les laboratoires de EURATOM à Ispra (par les conseillers du Centro Ufologico Nazionale). Des analyses de la radioactivité, de la fluorescence et des rayons X ainsi que du taux de carbone (par combustion à 1100°C avec courant d'oxygène et mesure du gaz carbonique) furent exécutées. Par malchance, les résultats ne furent pas très intéressants. Les échantillons ne s'avèrent ni magnétisés ni radioactifs, mais ils présentaient des traces d'activité sur le bruit du fond potentiel (attribuable aux limites de position de l'appareil d'observation, mais aussi à de possibles résidus actifs, dégradés par l'eau de pluie). Aucun élément ou composé anormal ne fut trouvé. Pour l'analyse, les pièces à conviction furent soumises à une température jamais supérieure à 500°C.

CONCLUSION AVEC PRÉSENTATION D'UNE AUTRE RENCONTRE DU 3e TYPE ITALIENNE.

La rencontre du 3e type de Torrita di Siena est très intéressant pour quelque étrange caractéristique, comme l'un des effets E.M. sur la voiture de Mr Faralli (par exemple : le présumé OVNI a-t-il absorbé le courant produit par la dynamo et la batterie de la voiture ? ou bien est-ce que l'objet émettait «quelque chose» qui agissait sur la bobine et les bougies et le circuit d'allumage (en regard de l'étouffement du moteur) ? Les hypothèses sont nombreuses. Quelle est la plus probable ? La réponse est très difficile, quasi impossible pour le moment). Le cas, vu par le témoin, est tout à fait probable aussi parce que peu de temps avant l'étrange rencontre, dans la même zone, un objet brillant (plus petit que la lune) avait été vu. (Trois jours avant, un homme, Mr Viero Foianesi aperçut, toujours dans la même zone, un objet brillant volant). Un cas identique se passa le 18 décembre 1962 à 2 h 20 du matin à Milan : c'est «Il Corriere della Sera» qui fit rapport de cet accident le 19 décembre 62. Le cas de Torrita di Siena n'est pas la seule rencontre du 3e type arrivé en Italie en 1978. Cette année-là beaucoup d'autres cas semblables eurent lieu. L'un d'eux se passa

le 14 novembre 78 à 5 h du matin environ à Colle del Castello (près de San Donato di Tagliacozzo dans la province de l'Aquila). A l'instant où j'écris cet article, les détails sur ce cas très intéressant sont peu nombreux : mes sources sont quelques journaux quotidiens (par exemple : «Il Messaggero» du 15 novembre 1978).

Voici le cas : Mr Giuseppe di Giovanni, 51 ans, gardait son troupeau, à 5 h du matin (il était en train de chercher une vache), qui paissait dans les montagnes, quand soudain il vit un objet de forme circulaire, d'un diamètre de 5 m à peu près et d'une hauteur d'environ 1,50 m. Il ressemblait à une boîte de cigare marin, avec de petites fenêtres, posé dans un champ. Le témoin s'approcha pour regarder à l'intérieur. Il vit six ou sept «gens» d'aspect humain, portant des combinaisons vertes, et très petits. Ils souriaient comme des enfants (voir «l'atterrissement Cennina de 1954» FSR volume 18 n° 5) et deux d'entre eux étaient des «femmes», comme des poupées. «Ces femmes» avaient des cheveux blonds ; d'autre part, les «hommes» avaient des cheveux sombres et semblaient plus vieux que les «femmes». Mr Di Giovanni eut peur et se cacha derrière un buisson. Il se frotta les yeux mais «l'objet était toujours là». Puis, il ferma les yeux un moment et quand il les ouvrit à nouveau il ne revit plus l'étrange objet. Le témoin est un homme marié sérieux. Le cas de Torrita di Siena n'est qu'un des 40 (et plus) cas de rencontres du 3e type italiens. Dans un futur proche, je pense que sur ces pages, je présenterai un catalogue non publié sur les observations italiennes d'entités associées aux objets volants non identifiés. Il consistera je pense, en une présentation très détaillée de tous les cas (ceux que j'ai rassemblés pour le moment) avec les dessins des témoins, une partie statistique et analytique et un catalogue de conclusion détaillé. La casuistique italienne (pas seulement les rencontres du 3e type) des apparitions d'OVNI's n'est pas très connue dans le milieu international ovnique. (sinon quelques cas renommés : Villa Santina 14/8/1947 (2), un cas douteux ; Cennina 1/11/1954 (3) ; Parravicino d'Erba 14/10/1954 (4) ; Abbiate Guazzone 24/4/1950 (5) et quelques autres, mais presque tous cités avec d'innombrables inexactitudes) j'espère qu'avec eux, mes «travaux», je réussirai à créer (seulement en partie) ce «grand laik».

- (1) «Notiziario UFO» est la revue officielle du «Centro Ufologico Nazionale» - Voici son adresse : Riccardo Mariotti Editore, Casella postal 3185 Roma Italie.
- (2) Voir «Les Humanoïdes» Ed C. Bowen.
- (3) Voir FSR Vol 18 n° 5.
- (4) Voir «Passeport pour Magonia» par J. Vallée, H. Regnery Co - Chicago 1969.
- (5) Voir FSR Vol 9 n° 2.

LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.

Courrier

DE 5 A 35, OU DE COQUILLE EN COQUILLE !

Si nous avons bien lu, car l'erreur est humaine, Monsieur Figuet situe le départ de «l'objet» de Chabeuil 35 minutes avant l'observation du Docteur Martinet (1) soit : 17 h 12 moins 35 minutes, 16 h 37 dans le meilleur des cas.

Voyons de près cette analyse très personnelle des choses : 16 h 37 ? Aurait-il pris comme source J. Guieu ? (2)

Certes pas. Ce spécialiste, qui n'en est pas à une énormité près, situe l'observation de Madame Leboeuf à 14 h 30, mais le dimanche 28 il est vrai, enfin... passons.

Monsieur Figuet se serait-il inspiré de Monsieur C. Garreau ? (3)

Que non... ce dernier a bêtement copié son petit camarade Guieu... Asinus asinum fricat...

G. Quincy parle aussi de 14 h 30 ; de même que M. Carrouges (4) et J. Vallée (1), eux aussi semblent s'accorder à dire qu'à Chabeuil on a vu quelque chose à 14 h 30.

Alors, 35 minutes ? Le Docteur Martinet a bien observé à 17 h 12, du reste Monsieur Figuet est d'accord avec nous. Vraiment on est en plein mystère.

Si on en croit «UFO informations» (5) n° 20 page 35, un enquêteur situe l'affaire Chabeuil à 14 h !

Voyons la signature : Ho !... Michel Figuet... bon... passons ! Mais les 35 minutes ?

Reprenons. D'après toutes les sources (6) Madame Leboeuf a vu sa «chose» à 14 h 30, le Docteur Martinet (7), son ballon à 17 h 12, 14, ou 18 minutes. Alors ?

14 h 30 - 17 h 12 : 2 h 42, 2 h 44 ou, au maximum 2 h 48 minutes cachée dans la haie.

Solution Michel Figuet, dans «UFO information» n° 20 : 3 h 12 au moins, 3 h 18 minutes au plus cachée dans la haie !

Impossible, car toutes nos références s'accordent sur un point : entre le moment où Madame Leboeuf s'est cachée et le départ de «l'ovni», il s'est écoulé un temps très court.

Seule recette à notre connaissance pour trouver 35 minutes : ouvrir le livre d'Aimé Michel «Mystérieux Objets Célestes» Edition Planète 1966 à la page 109.

Bon sang mais c'est bien sûr... la coquille ! La coquille vous dis-je ! 16 h 30 C.O.F.D.

Nous aimerais, que Monsieur Figuet nous donne des précisions quant à l'envoyé du Ministre de l'air ; bien que dans sa lettre (8) il se protège derrière le conditionnel. Pourrait-il nous apporter la preuve du rapport qu'il y a entre les événements du 26 septembre et la santé de Madame Leboeuf. Nous, nous avons vérifié les cas du même type et, croyez-nous, les résultats ne vont pas dans le sens de «sa vérité». Nous aimerais aussi connaître les références de l'auteur pour l'observation de la route de Montvendre.

Nous ne crachons pas dans la soupe, qui, de toute façon est immanquable, nous l'écurons ! Nous n'œuvrons certes pas pour «votre vérité», mais par honnêteté envers les autres et envers nous-mêmes.

Le fait d'aller sur place mener une enquête, n'implique pas, toujours, une rencontre avec le témoin. Nous avons réduit le cas Ujvari par un séjour prolongé dans les Vosges et un long travail au téléphone avec la Pologne, alors que le témoin réside dans les Pyrénées. Pour nous, le résultat seul compte.

Nous n'avons critiqué la presse de 1954 que dans ce qu'elle avait de mauvais. Nous citons France-Soir du 1-10-54 : il date du 29-9-54 le cas du col du chat, pas celui de Chabeuil. Monsieur Figuet a mal lu. L'observation de M. Martinet est due à un ballon (7). Il a été observé dans de nombreux départements, dont la Savoie et la Drôme ; nous avons enquêté sur ces cas.

Si nous critiquons Madame Gueudelot, ce n'est pas uniquement pour le cas de Cisternes la Forêt, mais pour l'ensemble de son «œuvre».

Ses fiches ne sont qu'erreurs. Un minimum de sévérité s'impose. Puisse-t-elle prendre exemple sur le travail de M. Jeantheau, remarquable d'ordre, de rigueur et de précision.

Si Monsieur Figuet veut bien relire notre article «Le ressac d'une vague» (9), il verra que pour le cas de Cisternes, nous ne citons pas «France-Soir», mais uniquement J. Vallée ; nous pourrions y ajouter «Combat» et «La Croix» du 20-10-54 ainsi que le catalogue G. Quincy.

Ceci dit notre enquête nous a permis de savoir qu'il s'agissait d'un canular (10). Libre aux enquêteurs de refaire le travail.

Concernant Missancourt (11), les enquêtes qui ont été menées depuis 1974 nous permettent d'affirmer que ces événements ont la même crédibilité que les affaires de Warnebot (12), et de l'Aveyron (13). Une étude est encore en cours, menée par un des enquêteurs les plus dynamiques de ces vingt dernières années.

Quand nous verrons dans LDLN les déments pour les affaires suscitées, nous vous informerons sur Missancourt, si les bonnes grâces du «comité de lecture mouvant» nous accordent un texte qui n'est pas dans la grande ligne du dogme.

Le volume de ce texte est fort court pour répondre de la meilleure façon aux écrits de Monsieur Figuet, qui transpire à notre égard d'invective et de haine. Si les pages de LDLN n'étaient pas fermées à nos explications, nous aurions pu nous justifier sur nos dires et sur nos écrits. Tant de choses restent à éclaircir afin que nous cessions de passer, pour certains ufologues, que pour des guignolos malhonnêtes. Nous reconnaissions quand même à Monsieur Figuet le courage d'un article franc ou nos normes ne sont pas remplacés par des périphrases vaseuses ce qui est proprement sider...ant !

Dans son article «Flux et reflux» Michel Figuet cite «OVNI : le premier dossier des rencontres rapprochées en France». C'est probablement une malencontreuse omission qui nous a privés de l'éditeur et de l'auteur de cet ouvrage. Pouvez-vous réparer cette injustice ?

1) Cas situé suivant les sources : col du Chat, croix du Nivolet Challes les Eaux. Catalogue Guy Quincy (présentation préliminaire de 658 observations).

J et J Vallée : Phénomènes Insolites de l'Espace, Ed de la Table Ronde Paris 1966. G Barthel, J Brucker : La Grande Peur Martienne, NER Paris 1979 pages 153 et 156. Sciences et Vie : n° 485 février 1958.

2) J Guiieu : Black Out sur les SV, Omnium Littéraire 1972 page 156.

3) Garreau-Lavier : Face aux ET, Delarge 1975 page 117. Article de C Garreau : LDLN 179 page 4.

4) M Carrouges : Les Apparitions de Martiens, Fayard 1963.

5) UFO Information, édité par l'association des amis de M Thirouin à Valence.

6) Radar du 10-10-54.

La Nouvelle République du Centre Ouest, le Figaro, Combat le Parisien Libéré tous du 30-9-54.

Sciences et Vie : n° 485 février 1958.

J et J Vallée : Phénomènes Insolites de l'Espace. Catalogue G Quincy.

Enquête sur place en avril 1976. LDLN 177 page 16.

7) France Soir du 1-10-54.

Notre enquête sur place le 20-2-77.

8) LDLN 198 page 39.

9) Infospace n° 3 hors série, décembre 1979.

10) Enquête sur place le 10-1-78.

11) LDLN 149 page 4.

12) LDLN 139 page 3.

13) LDLN 107, 108, 109.

F Lagarde et co : Mystérieuses SV, Ed Albatros Paris 1973 pages 146 à 159.

NOTA :

Le volume de cette réponse ne nous permet pas d'insérer toutes les références à notre disposition.

G. Barthel - J. Brucker

Note de la Réd. de LDLN : à la suite de celà, il faut lire le texte page 3 «un combat dans la nuit» ; chacun jugera où se situe l'objectivité, la lucidité, la dignité, et le véritable effort dans notre difficile recherche.

NOS LIVRES SELECTIONNES

Attention ! Désormais Librairie VALLAT, successeur de Librairie SCHRACK

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. Seuls les ouvrages de cette liste peuvent être commandés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 56 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 24 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 54 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 55 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 60 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 54 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 54 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. Franco 69 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 71 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 69 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 71 F. Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 29 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 52 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 50 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 26 F.

PLANETES PENSANTES, par J.J. WALTER. Franco 73 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. Franco 84 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco 23 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 54 F.

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 67 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 62 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 51 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 56 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDÉS. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 58 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 54 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 23 F. Cet ouvrage, de notre Déléguee pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET et J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 120 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 61 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 67 F.

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. Franco 64 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 64 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 71 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 66 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 71 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 68 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 61 F.

RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES, par Rose C. Franco 59 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1981.